

N° 115 / JUIN 2025



Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération
des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT

CAC 40 ET... SOLIDARITÉ NATIONALE

En milliards d'euros

	Bénéfices déclarés	Dividendes distribués	Il reste...	Rachat d'actions
2021	156	57	99	26
2022	141	68	71	24
2023	146	73	77	33
2024	133	73	35	25
TOTAUX	576	271	282	108

► On parle du déficit des finances publiques évalué à 40Mds que le budget 2025 devrait « effacer ». Et donc de l'obligation qui serait faite à TOUS les français de participer à combler ce déficit.

Mais il y a une contribution qui devrait être évidente pour tout le monde : une part des bénéfices des entreprises du CAC 40.

Ne prenons que les quatre dernières années connues, et regardons le tableau ci-dessus (en milliards d'euros).

Si les représentants de la nation avaient instauré comme règle de faire participer au budget « simplement » 25 % du reste (282 Mds) des bénéfices après distribution des dividendes, cela aurait rapporté au budget du pays : 70,5 Milliards ! (sur les seules 4 dernières années soit près de 18 Mds par an...)

Sans remettre en cause le système capitaliste, et sans déstabiliser ces entreprises du CAC 40, il y avait de quoi financer la protection sociale et contribuer à la dynamique de l'économie française.

Car les 271 Mds de dividendes et les 108 Mds de rachat d'actions (soit 379 Mds) réinjectés dans la sphère financière au cours des quatre dernières années auraient pu être utilisés pour les

salaires, les cotisations sociales et l'investissement (après une croissance de 3 % en 2022 et 2023 en France, soit des années post-covid, l'investissement a reculé de 0,8 % en 2024 selon l'Insee).

IL FAUT NOTER :

- que le CAC 40, comme son nom l'indique, ne concerne que les 40 plus « grosses » entreprises cotées à la Bourse de Paris ; elles ne reflètent pas l'ensemble des profits réalisés par les entreprises ;

- qu'en 2024, sur les 98 Mds distribués aux actionnaires, 25 Mds sont en fait des sommes rendues aux actionnaires sous forme de rachat d'actions, ce que bon nombre de personnes du milieu financier trouvent « très limite ». En fait, on peut par-là comprendre que les actionnaires ont ponctionné les bénéfices de 25 Mds en plus des 73 Mds de dividendes « normaux » ;

- pendant que ces grands donneurs d'ordre gavent les actionnaires et la sphère financière, leurs sous-traitants et toute l'économie des PME et TPE souffrent.

PS : il est très difficile de trouver les aides perçues par les entreprises du CAC 40. À priori, c'est un secret bien gardé par Bercy.

SOMMAIRE

CAC 40...
ET SOLIDARITÉ NATIONALE 2

ÉDITO 3
Jean JOUSSEAUME

LA VIE DES SECTIONS 4-9

INTERVIEW
LA PALESTINE FACE
À UN ÉTAT GÉNOCIDAIRE..... 10-11
Jean JOUSSEAUME

ÉCONOMIE DE GUERRE
ET DÉPENSES SOCIALES 12

CHAPELLE DARBLAY
UNE VICTOIRE HISTORIQUE 13

POURQUOI LA CAPITALISATION
N'EST PAS UNE SOLUTION 14-15

L'IA CONQUIERT LE MONDE
MAIS MENACE LA PLANÈTE...16-17

LA DROITE IMITE TRUMP
ET ATTAQUE L'ESS 18-19

BILLET D'HUMEUR 19
Petit JEAN

QUI A PORTÉ
HITLER AU POUVOIR ? 20

LA MAISON MÈRE DU CAPITAL
FAIT TREMBLER LA PLANÈTE 21

SELON QUE VOUS SEREZ
PUISSANT OU MISÉRABLE 22

LES CHIFFRES..... 23

A VOS AGENDAS !
XIII^e CONGRÈS DE L'UFR-FILPAC
22 AU 24 SEPTEMBRE 2026 24

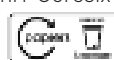
Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - Directeur

de la Publication : Daniel Muller - Responsable rédaction et fabrication : Serge Audonnet

Maquette : Muriel Audonnet - Comité de rédaction : Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseume, Daniel Muller, José Nuevo (correction) -

Couverture : J. Jousseume - Impression Rivet Presse/Édition : 24, rue Claude-Henri-Gorceix BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - CPPAP n° : 1227 S 07110.

Travail exécuté par des syndiqués à la Filpac-Cgt.





ÉDITO

JEAN JOUSSEUME - SECRÉTAIRE DE L'UFR-FILPAC

ENTRE LE CHAOS ET LA RAISON ?

Au cours des vingt dernières années, la Constitution européenne et le traité de Lisbonne ont été adoptés, ce dernier ratifié par les parlementaires malgré un rejet populaire, ce qui constituait un déni de démocratie.

Depuis, le refrain est connu : « Il n'y a pas d'argent, il faut faire des efforts ». Pourtant, les fortunes du CAC 40, des milliardaires, des actionnaires sont florissantes et prospèrent sans partage. Le discours dominant met l'accent sur les dépenses et la dette ? Il appelle à des sacrifices, tandis que les ultra-riches, les actionnaires s'enrichissent. Cette situation politique et idéologique entraîne la déstructuration de l'État-providence, la subordination de la science et de la culture aux intérêts économiques, un effondrement des services publics, une désindustrialisation, une précarisation accrue des salarié(e)s, des retraité(e)s et demandeurs d'emploi, une montée du chômage, et des menaces sur la Sécurité sociale, dans un contexte de crise démocratique latente.

Dans ce contexte, des réformes telles que la loi El Khomri, les ordonnances Macron et le recul de l'âge de la retraite ont été mises en œuvre, avec le retour annoncé de la TVA sociale. Selon le Medef, cette mesure serait bénéfique pour les salariés et retraités, mais elle vise surtout à remplacer les cotisations sociales par une hausse de la TVA, modifiant le financement de la protection sociale.

Ses partisans, prétendent qu'elle améliorerait la compétitivité ? Des études montrent qu'elle profiterait surtout aux entreprises, augmentant leurs marges et réduisant le pouvoir d'achat des salarié(e)s et des retraité(e)s.

Dans un contexte mondial marqué par des arsenaux nucléaires détenus par des régimes autoritaires, la montée de l'extrême droite en Europe et sur tous les continents, le réchauffement climatique de la planète, sont une réalité. La perspective d'une guerre est inconcevable. Pourtant, les dirigeants capitalistes engagent les États dans une course aux

armements, soutenant des conflits comme la guerre israélo-palestinienne, un génocide provoquant famine et destruction, arme des troupes israéliennes dans leur volonté d'éradication du peuple palestinien : « El sionismo no pasará ! » Ce chaos humanitaire résulte de l'érosion du droit international. Pour la civilisation, la Palestine doit vivre !

LA CRISE DU CAPITALISME REND PROBABLE L'UTILISATION DES ARSENAUX ACCUMULÉS

La guerre commerciale ouverte, motivée par la crise du capitalisme et la quête de rentabilité maximale, oppose les impérialismes. Les grandes puissances, notamment États-Unis et Chine, se disputent le contrôle des richesses mondiales, comme le démontrent les guerres Ukraine/Russie et en Afrique... Les dirigeants européens, malgré leurs discours sur l'autonomie, restent sous influence nord-américaine, augmentant les dépenses militaires au détriment des services publics, sans répondre aux besoins des salarié(e)s et retraité(e)s.

Cette logique tyrannise les relations internationales. La crise du capitalisme rend probable l'utilisation des arsenaux accumulés. Avec l'arrivée de Trump et ses alliés milliardaires et les conflits élaborés pour enrichir une minorité, les confédérations syndicales continuent et appellent à défendre une paix juste et durable, respectant le droit international.

Ces tragédies humaines, environnementales ont causé et causent la mort de centaines de milliers de personnes, il est urgent que les droits des peuples soient respectés. C'est crucial pour notre avenir commun. Engageons-nous pour une société démocratique et de justice sociale. Face à la montée d'un racisme banalisé, des crimes racistes, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et des discriminations, des politiques condamnés pour corruption et une extrême droite violente soutenue par des médias de milliardaires, il est

essentiel de résister. Les travailleurs avec leur syndicat Cgt, défendent la coopération et la solidarité mondiale, plutôt que la compétition sociale organisée par la financiarisation de l'économie.

La production massive de monnaie et de biens de consommation, sans considération de leur utilité réelle, doit être repensée.

La dignité du salariat réside dans l'amélioration des droits sociaux et environnementaux, ici comme ailleurs. Les travailleurs actifs et retraités doivent s'engager pour la paix, en promouvant des exigences sociales et écologiques.

En France, il est urgent de contrer la politique budgétaire du gouvernement qui diminue les dépenses publiques tout en augmentant le budget militaire. La paix, fondée sur la satisfaction des exigences sociales et environnementales, est la seule voie viable pour l'humanité et la planète. Mobilisons nos adhérents, les citoyens autour du développement des biens communs.

La Confédération générale du travail a vu le jour, à Limoges, en 1895. La Fédération des Travailleurs du Livre créée en 1886, aujourd'hui Filpac Cgt, adhère à la CGT dont nous célébrons, en 2025, les 130 ans d'existence.

L'engagement pour la paix et le désarmement de nos deux organisations jalonne leur histoire. La culture de la paix fait partie des valeurs fondatrices de la CGT, comme le souligne son premier article statutaire : « Elle milite en faveur des droits de l'homme et de la paix », et dès le préambule : « La CGT agit pour promouvoir l'égalité, les libertés syndicales, la défense de l'environnement, la paix et le désarmement. »

Entre chaos et raison, répondre aux besoins humains vitaux tout en luttant contre le dérèglement climatique peut favoriser l'émergence d'une paix durable : c'est le sens de l'histoire. Il est essentiel de redonner du sens aux mots, à la pensée politique sans hégémonie : conviction n'est pas raison ! Cultivons, organisons les consciences du mouvement social qui couve.

LA VIE DES SECTIONS

VALRÉAS A FÊTÉ CLAUDIUS VARD ET UN SIÈCLE D'ENGAGEMENTS

Le 11 avril dernier, l'UD 84, la mairie de la commune et la section des retraités de Valréas ont fêté les cent ans de notre camarade Claudius Vard. Un siècle d'engagements, de résistance et de militantisme.

L'HOMMAGE DE L'UD DU VAUCLUSE

J'interviens ici au nom de la CGT, de son union départementale et de son Institut d'histoire sociale du Vaucluse. Il a été évoqué ton passé de jeune résistant, ton engagement dans le conseil municipal de ta ville. Je n'y revendrai pas, mais je voudrais souligner toute la part militante que tu as prise dans la CGT, ici à Valréas, comme au niveau du Vaucluse.

Il faut signaler que tu étais encore dans la Résistance lorsque s'est affirmé ton engagement au PCF, lui aussi clandestin, et qu'en 1946 tu es devenu le secrétaire de la section locale de ce parti, qui



Claudius Vard a reçu la médaille de la CGT des retraités des mains d'Yvonne Mas.

demeure à ce jour le tien. Dans cette enclave qui fut, il n'y pas si longtemps encore, un fief du papier-carton et de la métallurgie, tu as d'abord été employé dans les cartonnages, à la

Centrale, puis chez Quaizain-Nerson, et enfin à Imcarvau. Dès ton embauche, tu as adhéré à la CGT, où tu fus actif pour y développer le syndicat.

PARCOURS PROFESSIONNEL ET PARCOURS SYNDICAL

Ensuite, tu as été employé chez Valrex, fabrique de meubles métalliques, dont tu es devenu le délégué syndical CGT. Parallèlement, à l'UD-CGT du Vaucluse, tu fus, en 1963, désigné comme membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales.

C'est en 1967 que tu fus élu au bureau de l'union départementale, d'abord comme secrétaire à l'organisation, puis comme secrétaire général. À ce titre, tu as pris une large part au grand mouvement social de mai et juin 1968, en étant un soutien très fort à la création, après les accords de Grenelle, de quelque 200 sections CGT d'entreprise, droit conquis par ces accords. Tu fus

REMISE DE LA MÉDAILLE CGT DES RETRAITÉ(E)S

Mesdames, Messieurs, Cher Claudius. Je souscris pleinement à l'hommage que Pierre a prononcé tout à l'heure, mais je ne vais pas le répéter.

L'immense honneur qui m'est donné d'être la aujourd'hui, je te le dois, et tu me permettras j'en suis sûre d'y associer un peu notre camarade Oswald Calvetti, secrétaire général de la FD du papier-carton à la même époque, FTP comme toi.

Mais avant tout sais-tu que nous sommes tous les deux nés à Lyon.

Toi en 1925, moi onze ans plus tard en 1936 ! En clair, tous deux : des gones, héritiers des canuts !

Et pas banal tous les deux aujourd'hui d'être syndiqués à la section Filpac Retraités de Valréas, avec notre camarade Gérard Richaud !

Dès notre première rencontre, avec le calme, la douceur et la conviction qui te

caractérisent, tu m'as aidée à comprendre et agir dans et hors de l'entreprise dans cette enclave de Valréas, dominée par un patronat ultra paternaliste et, pour y faire face, un anarcho-syndicalisme réformiste dominant.

Là où les conditions de travail dans les ateliers se prolongeaient dans les foyers le soir sous la lampe, avec les enfants pour confectionner les éléments de fabrication des boîtes en usine et payés une misère (à la grosse on disait !).

Tu m'as convaincue de militer dans l'interpro et avec Christophe qui t'as remplacé à Valrex et Gabert de Tiro-Clas.

Tu as œuvré pour que je devienne par la suite permanente à l'UD jusqu'à la retraite. Merci Claudius. C'est encore toi qui m'amenas à adhérer au PCF.

Je veux faire court, mais ne peux passer sous silence Mai 68 : quatre semaines de grève, très dures, pour des salaires de

misères. Mais la solidarité n'est pas un vain mot, commerçants et surtout paysans qui avec le Modéf (Camille Fare, président, Georges Sabatier ancien résistant futur maire de Bollène) ont apporté des centaines de kilos de pommes de terre par solidarité avec le Comité de grève. Et je soupçonne très fort que tu étais alors à l'origine de l'initiative des paysans de l'Enclave.

Je pourrais poursuivre longtemps sur l'homme, le militant, le citoyen qui fait honneur au Vaucluse, à Valréas, à ton organisation et ton parti.

Merci Cher Claudius !

Aujourd'hui, notre union syndicale des retraités CGT du Vaucluse et notre union départementale me donnent l'immense honneur et joie de te remettre solennellement la médaille des Retraités CGT

Yvonne MAS

Section des retraité(e)s de Valréas

également le responsable du mensuel « Le Vaucluse syndicaliste », édité par l'union départementale.

Ces bouleversements dans ta vie militante en ont entraîné un autre, dans ta vie familiale, avec un premier déménagement à Avignon, suivi d'un autre à Sorgues.

CONVICTIONS ET FIDÉLITÉ

Car, en 1969, tu démissionnes de ton mandat de secrétaire général, pour de profonds différends avec d'autres camarades.

Mais jamais tu n'as abandonné la CGT, dont tu demeures à ce jour un adhérent fidèle.

Après ton départ de l'union départementale, tu as dû accepter un emploi de concierge d'habitat social à Sorgues.

Tu n'es revenu dans ton enclave qui fut celle de ta jeunesse, de tes premiers emplois, qu'en 1975, pour travailler dans une entreprise de dépannage gaz, puis aux Ets Deymier, installation et réparation chauffage central, électroménager, que tu as quittée en 1982 pour une retraite anticipée, aux termes d'un contrat de solidarité qui a permis de laisser ta place à un chômeur de vingt-sept ans, que tu as toi-même formé : bel exemple de solidarité inter-générationnelle.

À ton retour à Valréas, outre ton entrée au conseil municipal en 1983, tu as été président de la mutuelle familiale du canton et engagé au comité de défense de l'hôpital de Valréas.

Et tu demeures à ce jour le doyen de notre union syndicale des retraités CGT du Vaucluse, par ta fidélité à la section locale du papier-carton.

Cher Claudius, que dire de plus, pour saluer tout ton engagement, combatif, pugnace, déterminé, dans notre CGT, en ce jour où nous fêtons ensemble ce beau centenaire ?

Merci, oui, un grand merci, pour toutes ces années où ton apport à notre organisation syndicale mérite amplement d'être salué !

Je citerai pour terminer ce qu'en disait Abraham Lincoln : « *L'engagement est ce qui transforme une promesse en réalité* » .

Pierre PLATON

Secrétaire de l'Institut d'histoire sociale de la CGT du Vaucluse



2000 MANIFESTANTS : 1^{ER} MAI RÉUSSI À MULHOUSE

Symboliquement ce sont les membres de la CGT cheminots travaillant au technicentre TER de Mulhouse, en grève et en pleines négociations, qui ont porté la banderole et ont mené les plus de 2000 manifestants dans une ambiance calme et responsable. À noter la forte présence des retraités.

À noter également que la jeunesse semble de plus en plus impliquée, à l'image des membres de différents syndicats étudiants.

LE 5 JUIN À MULHOUSE...



Le 5 juin, pour la première fois, il y a eu un vote à l'Assemblée nationale suite à la demande des député(es) communistes qui ont profité de leur niche parlementaire pour mettre au vote une résolution pour l'abrogation de la réforme des retraites Borne/Macron à 64 ans.

Les député(e)s se sont exprimé(e)s « pour ou contre l'abrogation de la retraite à 64 ans ». Résultat : à la majorité des voix, le pour l'a emporté.

Grâce aux énormes mobilisations de 2023 aujourd'hui encore près de 70% de la population est pour abroger la loi.

La CGT du Haut-Rhin a tenu en ce 5 juin une guinguette pour marquer cette journée d'action pour nos revendications.

La lutte est dure mais pas triste.... surtout si (en partie) le succès est au bout...

LA VIE DES SECTIONS

LA SECTION DE MULHOUSE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

 **C'est le 3 juin 2025 que les adhérents retraités de la section Filpac COM68 étaient appelés à participer à leur assemblée générale annuelle. Dany Muller a présenté le rapport d'introduction aux débats.**

Chers camarades, avant tout je tiens à vous saluer et vous remercier de participer à notre AG, mais également à excuser de nombreux camarades qui ne peuvent être présents pour diverses raisons.

Alors que nos regards sont rivés sur le génocide en cours à Gaza, que d'aucuns dénoncent avec une certaine hypocrisie, ainsi que sur la guerre en Ukraine et autres calvaires sans fin que subissent bon nombre d'êtres humains à travers le monde, les multinationales, elles, lorgnent déjà sur la reconstruction de ces zones sinistrées.

Aujourd'hui, dans ce monde où on a peur de tout, où des menaces réelles nous guettent, à la fois écologiques, démographiques, économiques si ce n'est de conflits armés, ce qui nous manque ce sont des dirigeants responsables, qui résistent et tracent des perspectives de progrès social pour sortir de cette situation. Dans ce monde qui s'écroule, la bataille des idées fait rage et est intense. Dire que l'on veut nous empêcher de penser voire de nous laver le cerveau est un doux euphémisme.

Aujourd'hui les dirigeants ont réussi à dégoûter les gens de la politique, ce qui fait grandir le populisme et se traduit par des votes de colère si ce n'est de coup de sang. Adieu l'esprit civique, adieu l'analyse politique des faits mais surtout des causes. N'oublions pas que l'oubli du passé est mortel pour le progrès.

En parallèle le néofascisme se développe, on cultive le racisme, la peur de l'autre et en sourdine on signe des accords entre grandes puissances. Pas question que les affaires s'arrêtent.

Le système économique libéral, ce système capitaliste qui ne se reproduit qu'en épuisant les ressources dont il a

néanmoins besoin, est à bout de souffle. Les solutions développées par les sachants sont toujours les mêmes depuis des décennies et nous amènent dans le mur.

Premier objectif : haro sur les conquies sociaux, et, si cela ne devait suffire, passer par un conflit armé, ce qui ne relève pas de l'utopie vu la course effrénée aux armements qui se développe en Europe et ailleurs.

Alors que l'on célèbre avec faste les quatre-vingts ans de la fin du dernier conflit qui a ravagé l'Europe, on est un peu plus discret sur les quatre-vingts ans de notre Sécu, un système de santé qui nous est envié à travers le monde, mais que l'on détricote petit à petit.

Sans parler de l'accès aux soins qui se complique ni des déserts médicaux qui deviennent légion.

Seules solutions qu'on nous propose : allonger la durée du travail, fiscaliser les cotisations sociales, mettre en place une TVA sociale, supprimer l'abattement de 10 % réduire le service public si ce n'est le faire disparaître, privatiser à tout bout de champ, et, comme dit plus haut, haro sur nos conquies.

Syndicalement, la CGT fait des propositions économiques et financières pour sortir de ce marasme. Elle a listé 10 chantiers prioritaires : retraites, salaires, Sécu, énergie, logement, services publics, immigrations, environnement, emploi, assurance-chômage.

Les moyens existent, en premier : taxer les dividendes (98 milliards en 2024) et stopper les cadeaux fiscaux (459,7 milliards d'euros en dix ans).

Augmenter le pouvoir d'achat, les députés et sénateurs ont démontré que cela est possible puisqu'ils ont augmenté leurs indemnités respectivement de 300 et 700 €. Bon nombre de retraités de COM68 font leurs revendications de la CGT et participent aux manifestations. Est-ce suffisant ?

À l'heure où le gouvernement veut

opposer actifs et retraités, syndicalement nous ne sommes pas au top. Est-ce une question de structures syndicales ?

Nos professions évoluent, cela se ressent au niveau de notre fédération. Les mentalités changent. La numérisation, la dématérialisation, les réseaux sociaux, posent la question de quel syndicalisme retraité avons-nous besoin.

Le renforcement, entre autres la continuité syndicale, reste d'actualité.

Rajeunir notre présence au sein de l'UFR, en vue du prochain congrès, devient une nécessité.

Les retraités, ces nantis, ces privilégiés, comme on peut entendre fréquemment, ont un rôle majeur au sein de la société. Qu'il soit social ou économique. Loisirs, soutien aux enfants, petits-enfants, sans eux bon nombre d'association, de clubs, disparaîtraient tout simplement. 69 % des maires sont des retraités. Et, surtout, 15 millions de retraités sont des électeurs qui ne sont pas en dehors du système économique. Et puis il est bon de rappeler que la retraite n'est pas une allocation mais un droit obtenu par le travail

Rallonger le temps de travail au détriment de la santé et de la vie sociale voilà la réponse de la droite parlementaire...

Dans un premier temps faisons nôtre, actifs et retraités, l'action du 5 juin pour, entre autres, l'augmentation des pensions. Essayons de faire vivre la proposition de conseil des retraités de COM68 faite lors de l'AG de 2024 pour donner plus de poids à nos revendications.

LE DÉBAT

Après la présentation du rapport introductif, le débat fut riche, intéressant, revendicatif et instructif.

Les intervenants regrettent l'idée fixe de nos gouvernants de se démarquer de toute responsabilité quant à la situation financière catastrophique dans laquelle se trouve le pays.

Les retraités ne sont pas responsables de la dette. Ce sont bien nos

gouvernants les responsables et leurs propositions pour sortir de la crise, haro sur nos conquies, n'ont rien de révolutionnaires.

Malgré la situation actuelle, débattre avec les proches, ou au sein des associations, devient de plus en plus difficile, il y a rejet de discussion si ce n'est radicalisation. Nous, syndiqués, avons un rôle à jouer.

Les responsables de la situation actuelle ne sont pas les immigrés, les étrangers, les chômeurs. Il faut les chercher du côté du système économique libéral, de nos gouvernants, du grand patronat avec le soutien sans faille des médias, aux mains des possédants, qui ont comme objectif d'invoquer les faits mais jamais les causes.

La démocratie est de moins en moins respectée [49.3, répression policière, mesures de plus en plus autoritaires] et l'extrême droite tisse sa toile, lentement mais sûrement, se nourrissant et activant l'islamophobie tout en surfant, démagogiquement, sur le mécontentement et la misère.

La CGT a-t-elle loupé le coche lors des luttes des gilets jaunes ?

Les intervenants se sont également interrogés sur le rôle de la CGT. Est-elle au niveau ? Les actions proposées sont-elles efficaces ?

La CGT a-t-elle loupé le coche lors des luttes des gilets jaunes ?

L'unité d'action en premier lieu actifs-retraités est-elle recherchée ?

L'élection de Sophie Binet découle d'une volonté de changement. Gérer la difficulté de « l'héritage » de la période de Hollande puis du macronisme et des mesures en faveur de l'oligarchie financière ne sont pas chose facile.

Syndicalement dans nos entreprises, la situation est compliquée face au bouleversement des métiers, de l'organisation du travail, de l'évolution des mentalités.

Les perspectives sombres sur le marché du travail, la misère qui se développe, les usines qui ferment, les conditions de travail qui s'aggravent, l'érosion du pouvoir d'achat, la notion de service et la solidarité qui font place à la colère, cela n'a rien d'encourageant. S'appuyer sur les jeunes est une



nécessité même s'ils ont une approche différente de nous. Ils se posent des questions. L'avenir c'est eux.

Et si cela devait être finalement un atout pour l'activité syndicale ?

Dans ce contexte évoquer la continuité syndicale n'est pas, il faut bien le reconnaître, la priorité des sections syndicales des actifs.

Pour les présents à l'AG des mesures en faveur du peuple palestinien sont d'une urgence absolue. La reconnaissance d'un État palestinien est une priorité. Des mesures contre Israël, qui se moque du droit international, doivent être prises. Halte au génocide !

La mobilisation n'est pas au niveau.

La situation est en train de changer par rapport à Israël, la prise de conscience des jeunes est encourageante.

Que pouvons-nous faire en tant que retraités ? Comment faire ?

La question est posée.

Avant tout communiquer. Rappeler que nous sommes plus de 15 millions de retraités et, outre notre rôle social, nous avons un levier politique important avec notre bulletin de vote.

Il nous faut développer la conscience politique des retraités. La bataille des retraites, si elle n'a pas été gagnée, n'est pas un échec. Pour preuve l'utilisation de plus en plus massive du 49.3. Le fascisme est à nos portes.

Rechercher l'unité d'action avant tout actifs-retraités.

Les structures actuelles de la CGT, le fonctionnement de ces structures facilitent-elles une telle démarche ?

Remettre en cause les sections syndicales des retraités est-ce la solution ? Qui parle le mieux des retraités si ce ne sont les retraités eux-mêmes ? Oui à la complémentarité mais pas à l'isolement.

Assurer la relève syndicale n'est pas chose facile vu, comme dit précédemment, l'évolution des métiers. Au niveau régional, Alsace-Moselle, les syndicats Filpac-CGT sont propriétaires d'un immeuble à Strasbourg. Une activité syndicale régionale existe.

Mais la tendance à se replier sur l'entreprise persiste. Créer une section syndicale régionale de retraités n'est pas d'actualité.

Il faut également réfléchir à notre place dans les instances syndicales des retraités, USR, UFR et au « rajeunissement » des militants qui y siègent. Le prochain congrès de l'UFR en 2026 peut servir de base de réflexion.

Soigner notre communication, y réfléchir est urgent. Utiliser au maximum les réseaux sociaux et réfléchir à d'autres pistes.

Et puis essayons de faire vivre la proposition de 2024... à savoir la création d'un conseil syndical des retraités au sein de COM68. Vaste programme !

Avant de lever le verre de l'amitié, et de se donner rendez-vous pour la journée d'action du 5 juin, Bernard Enggasser nous fait part de ses travaux sur l'histoire du syndicalisme du Livre dans la région Alsace-Moselle, qu'il est en train de finaliser.

Dany MULLER

LA VIE DES SECTIONS

LA SECTION DE BORDEAUX

A TENU SON AG LE 2 AVRIL 2025

 Cette année c'est dans les locaux de la Maison des associations, mise à disposition par la municipalité de Mérignac, que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre section.

Avec une quarantaine de participants et la réception de 16 pouvoirs, notre assemblée générale annuelle a finalement été à la hauteur de nos attentes même si les inscriptions ont tardé à parvenir à la section. Parmi les invités, il faut noter la présence de deux camarades de la section CGT des actifs de *Sud Ouest*, avec notamment le nouveau secrétaire du CSE ainsi que celle de Mario Ciona, secrétaire du syndicat du Livre de Bordeaux. Après plusieurs années de disette, les liens avec la section des actifs semblent désormais renoués et c'est plutôt satisfaisant pour l'avenir. Après l'hommage aux disparus et le bilan des activités internes de la section et de ses militants (dont l'envoi du compte rendu de la réunion mensuelle du bureau à tous les adhérents), le secrétaire de la section a lu le document préparatoire au débat. En voici les principaux extraits :

Guerre en Palestine

Après les actes odieux commis par le Hamas le 7 octobre 2023, la riposte du gouvernement israélien, toujours en cours malgré la trêve, se révèle être un véritable génocide perpétré sur la population palestinienne avec plus de 45 000 morts à ce jour dont pour la plupart des civils non combattants, des femmes et des enfants. Comme il l'a déclaré à l'ONU Netanayou poursuit ostensiblement sa politique de destructions et de massacres et il faut noter que bien peu de délégués de cette organisation internationale ont quitté la salle ce jour-là face à cette provocation qui malheureusement montre le poids véritable de l'ONU face à ce genre de situations surtout lorsqu'il s'agit de pays surarmés comme Israël ou les États-Unis. On ne peut que constater combien les grands media ont une conception sélective des émotions

dans leur façon de rendre compte de cette guerre.

Depuis le 18 mars, Israël a repris ses bombardements de masse qui ne laissent plus aucun doute sur sa volonté de poursuivre le génocide de la population palestinienne et de s'emparer de tout son territoire. Tout cela dans le silence complice de toutes celles et ceux qui ne parlent que d'antisémitisme à la moindre critique de l'action du gouvernement israélien.

Guerre en Ukraine

Trois ans après l'attaque de la Russie sur l'Ukraine et son cortège de centaines de milliers de morts et de blessés, la position du nouveau président des États-Unis et de son équipe, aux idées finalement similaires à celles de Poutine, rebat les cartes. Si aucun d'entre nous ne peut prétendre avoir de certitudes sur l'évolution de la situation en Ukraine et sur les réelles intentions de Poutine, nous avons bien compris, suite à l'allocution de Macron, de quelle manière, et à qui, nos dirigeants ont l'intention de faire payer l'addition. Le discours anxiogène et les inquiétudes que cela génère dans la population française vont être le prétexte utilisé par Macron et ses soutiens pour amplifier leurs attaques contre les acquis sociaux qu'ils considèrent depuis toujours comme une entrave à leur conception ultra-libérale de la société.

Le discours guerrier, dont le préalable absolu est la menace russe avérée contre notre pays, a pour objectif de rallier tous les citoyens à la nécessité d'entrer dans une économie de guerre visant à faire accepter tous les sacrifices afin de se protéger de cette menace. Une sorte d'Union sacrée comme en 1914.

La situation politique

Au delà de tout ce qui concerne l'Ukraine et la défense qui monopolisent le débat politique, n'oublions pas que l'année 2024 a été marquée par de graves atteintes sélectives à la liberté d'expression. C'est par exemple le licenciement de Guillaume Meurice,

chroniqueur à France Inter, qui a eu le malheur de faire de l'humour (ce qui est son métier) à propos du Premier ministre israélien. C'est bien une forme de Maccarthysme à la française qui est à l'œuvre contre toutes celles et ceux qui osent exprimer une opinion différente (ou jugée comme telle) de celle qui est quotidiennement imposée par tous les grands médias et de nombreux politiciens.

N'oublions pas non plus le climat de répression syndicale qui sévit depuis plusieurs années. Dans notre département, en 2024, suite à la forte mobilisation contre la réforme des retraites, 3 camarades du syndicat CGT Energie 33 ont été sanctionnés par la direction d'Enedis, dont l'État est actionnaire, alors qu'ils avaient été relaxés par le tribunal correctionnel.

Puis, nous avons eu droit à la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée par Macron, le soir même des résultats des élections européennes, le 9 juin. Cette décision gravissime compte tenu des résultats obtenus par l'extrême droite, ouvrirait à celle-ci la perspective de son arrivée au pouvoir.

Défendre et reconquérir la Sécurité sociale

Cette conquête sociale, issue du programme du Conseil national de la Résistance, avait pour objectif de protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, voire au décès, mais aussi de permettre aux familles et aux retraité(e)s de vivre dignement. Quarante-vingt ans après sa création, patronat et gouvernements ne cessent d'affaiblir cette institution unique au monde. On voit bien avec la tournure qu'a prise le « conclave » sur les retraites que c'est encore une attaque contre la Sécu et notamment le système de retraite par répartition, que le patronat veut remplacer par la retraite par capitalisation.

La question de l'extrême droite

Il apparaît à tous que la parole se libère et que l'on entend aujourd'hui beaucoup de



gens revendiquer leur vote pour l'extrême droite et tenir des propos inacceptables. Bien sûr chacun sait que la CGT sera en ligne de mire si l'extrême droite arrive au pouvoir. Mais, au-delà de la CGT, ce sont les citoyens et citoyennes de ce pays qui ont tout à perdre dans une société régentée par des idées d'extrême droite.

La montée très inquiétante de ces idées dans de nombreux pays d'Europe, d'Amérique du Sud, des États-Unis, tous adeptes du système capitaliste, n'est pas le fruit du hasard. Cela reflète les colères, les peurs, la pauvreté, l'exclusion, le déclassement engendrés par des politiques toujours plus tournées vers le profit au détriment des populations à qui l'on désigne des boucs émissaires.

En tout état de cause, il est clair pour tous que, si on ne fait pas les réformes nécessaires, c'est la porte grande ouverte à l'arrivée du RN au pouvoir.

La situation exige pourtant que nous ne reculions pas sur ces sujets et que nous continuions à travailler pour une forte mobilisation populaire qui seule sera de nature à faire reculer celles et ceux qui veulent perpétuer la politique actuelle alors qu'elle est la principale responsable de cette situation.

L'intelligence artificielle

Tout d'abord, ne pas oublier que derrière les milliards d'investissements annoncés visant à financer les centres de traitement de données dans le cadre du développement de l'Intelligence artificielle, il y a 150 millions de travailleurs pauvres dans le monde (dont on ne parle pas ou peu) en charge de la saisie des données devant alimenter ces centres de traitement.

Il y a un véritable risque de voir l'IA former ou plutôt déformer la pensée des citoyens de manière inéluctable.

Même si cela semble compliqué, le combat contre ces nouvelles formes d'autoritarisme doit donc être mené. Comment ne pas

s'interroger également sur l'éventualité de voir, un jour, ces machines « intelligentes » s'autoprogrammer...

Augmentation des pensions

Le patron du Medef vient de proposer de supprimer l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités. Le maintien de cet abattement pour « frais professionnels » a été institué en son temps pour compenser (en partie seulement) la forte baisse de pouvoir d'achat que subissent les retraités au moment de leur départ à la retraite. Sous couvert d'intérêt général, l'intérêt du Medef, représentant très largement ceux des banquiers et des compagnies d'assurances, est d'agir pour favoriser la capitalisation que vantent à longueur de publicités ces organismes financiers.

Bulletin de pension

Cette revendication n'avance toujours pas. Suite à un nouveau contact avec M^e Burucoa, l'avocat du syndicat du Livre de Bordeaux, celui-ci nous a conseillé de prendre langue avec un avocat plus spécialisé dans des affaires juridiques de cette envergure. Nous avons obtenu l'aval du Conseil national de l'UFR pour prendre ce contact qui, selon son avancée, peut amener à des frais judiciaires importants. Le Comité régional Aquitaine Filpac, qui se réunit demain à Saint-Capraise-de-Lalande, accueilli par nos camarades de la papeterie de Rottersac, devrait confirmer son accord pour poursuivre dans cette voie.

Effectifs UFR et Filpac

La question des effectifs de syndiqués dans nos structures nationales Filpac reste très préoccupante. En ce qui concerne la Filpac, seuls 30 % de ses rentrées financières sont dues aux cotisations encaissées. À noter, peut-être vous en dira-t-il deux mots, la démission de Mario Ciona de son mandat de secrétaire fédéral auquel il avait été élu lors du dernier Congrès de la Filpac. Il reste

néanmoins membre du bureau de la Fédération.

LE DÉBAT

Nombre des sujets évoqués dans le document préparatoire ont été repris et développés par les participants, que ce soient les sujets politiques nationaux ou internationaux ou bien les dangers de l'Intelligence artificielle ou encore le poison des idées d'extrême droite, qui ne sont malheureusement pas absentes dans les esprits de certains salariés.

La présence des deux élus CGT du journal « Sud Ouest » a permis d'avoir une discussion intéressante sur la presse en général et ses difficultés auxquelles « Sud Ouest » n'échappe évidemment pas. Les débats quelquefois houleux sur ce sujet au niveau fédéral ont également été évoqués. Mario Ciona a par ailleurs donné quelques explications sur les raisons de sa démission du secrétariat fédéral de la Filpac.

COTISATIONS SYNDICALES

Une augmentation de 2 % des cotisations à la section a été adoptée à l'unanimité.

RIVE GAUCHE/RIVE DROITE

La parution du troisième et dernier tome de l'Histoire sociale et syndicale du journal Sud Ouest de 1980 à 2009 a été abordée ainsi que le projet de sa présentation au sein du journal.

QUITUS ET VOTES

Le trésorier de la section a présenté les comptes, qui sont positifs, et obtenu le quitus unanime de l'assemblée.

Le bureau de la section, comprenant 12 membres, a été élu (intégration de François Pasqualinotto) ainsi que la commission de contrôle des comptes, qui compte 5 membres (intégration de Christine Celereau).

Bien évidemment cette assemblée s'est soldée par le traditionnel repas convivial.

Serge AUDONNET

INTERVIEW



LA PALESTINE FACE À UN ÉTAT GÉNOCIDAIRE

► Notre camarade Jean Jousseau, secrétaire de l'UFR-Filpac, avec l'appui de France Palestine, a réalisé cet interview téléphonique de Lana Sadeq, réfugiée palestinienne, elle-même fille de parents réfugiés et militante de l'association Forum Palestine Citoyenneté, créée par un groupe de femmes palestiniennes en France en 2012.

Ensemble. *Bonjour Lana, au nom de notre Union fédérale de retraités Filpac-Cgt, merci d'accepter cet entretien téléphonique. Pourriez-vous vous présenter ?*

Lana Sadeq. Bonjour, je m'appelle Lana Sadeq, j'ai soixante ans, et je suis née en Palestine, dans la ville de Ramallah en Cisjordanie, et je suis descendante de parents réfugiés du village Majdal Sadeq, région de Yafa-Lod.

Pouvez-vous nous parler de la situation en Cisjordanie ?

La Cisjordanie est un territoire palestinien occupé illégalement par Israël depuis 1967. La situation en Cisjordanie est catastrophique, moins qu'à Gaza, mais elle reste préoccupante, tout étant relatif. Un tunnel souterrain sera bientôt le seul lien entre 1,5 million de Palestiniens du sud de la Cisjordanie et le reste du territoire. Ce projet d'infrastructure récemment approuvé, baptisé « Fabric of Life » (le tissu de la vie), diviserait de fait la Cisjordanie en deux. L'idée est simple : relier Jérusalem-Est, annexée par Israël en 1981 et considérée comme faisant partie de son territoire, à une série de colonies israéliennes qui s'étendent à l'est de la ville à travers le désert de Jérusalem, jusqu'à la limite de la vallée du Jourdain. Cela transformerait les quelque 12 kilomètres carrés de Cisjordanie visés par ce projet en une extension des limites orientales de Jérusalem. Sur les cartes israéliennes, cette zone est connue sous le nom de zone E-1, qui signifie « East-1 ».

Une crise économique dans les territoires occupés. Au début de l'année 2024, entre 80 et 96 % des biens agricoles de Gaza - y compris les systèmes d'irrigation, les fermes d'élevage, les vergers, les machines et les installations de stockage - ont été décimés, ce qui a paralysé la capacité de production alimentaire de la région et aggravé les niveaux déjà élevés d'in-

sécurité alimentaire. Les destructions ont également touché de plein fouet le secteur privé, 82 % des entreprises, moteur essentiel de l'économie de Gaza, ayant été endommagées ou détruites. Les dommages causés à la base productive s'aggravent au fur et à mesure que l'opération militaire se poursuit. Le produit intérieur brut (PIB) de Gaza a chuté de 81 % au cours du dernier trimestre 2023, entraînant une contraction de 22 % sur l'ensemble de l'année. À la mi-2024, l'économie de Gaza est tombée à moins d'un sixième de son niveau de 2022.

Chômage de masse et pauvreté croissante. Les conditions du marché du travail en Cisjordanie se sont considérablement détériorées, 96 % des entreprises faisant état d'une baisse d'activité et 42,1 % d'une réduction de leurs effectifs. Au total, 306 000 emplois ont été perdus, faisant passer le taux de chômage en Cisjordanie de 12,9 % avant le conflit à 32 %. Ces pertes d'emploi ont entraîné une perte de revenu journalier estimée à 25,5 millions de dollars, érodant gravement la résistance économique des ménages palestiniens et exacerbant les difficultés sociales (*source : rapport de l'ONU commerce et développement (Cnuced)*).

Ajouté à cela, depuis octobre 2023, les réductions de revenus et les retenues dues à l'Autorité palestinienne par Israël ont augmenté pour atteindre un total de plus de 1,4 milliard de dollars entre 2019 et avril 2024. Ce montant représente 8,1 % du PIB des Territoires palestiniens occupés en 2023, ce qui entraîne d'importants déficits budgétaires. Ces défis budgétaires ont entravé la capacité du gouvernement à payer les employés, à assurer le service de la dette et à maintenir des services publics essentiels tels que les soins de santé et l'éducation. La situation a également entraîné une augmentation de la dette, des retards de paiement aux fournisseurs privés et une réduction des transferts sociaux aux populations pauvres. Depuis novembre 2021, les fonctionnaires n'ont reçu que partiellement leurs salaires.

Éducation. Le 24 juin 2025, le groupe du travail sur l'éducation, en collaboration avec l'Unicef et Save the Children, a publié un rapport sur

les vulnérabilités géopolitiques et juridiques des écoles en Cisjordanie. Ce rapport révèle que 84 écoles de Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est, font actuellement l'objet d'ordres de démolition émis par les autorités israéliennes. Parmi celles-ci, 54 sont menacées de démolition totale et 30 de démolition partielle. Dix des 84 écoles sont situées dans les limites municipales de Jérusalem-Est définies par Israël, tandis que les 74 autres se trouvent dans la zone C. La démolition potentielle de ces établissements d'enseignement, où travaillent 1 076 enseignants, constitue une violation du droit à l'éducation de 12 855 élèves, dont 6 557 filles.

Quelles sont les relations entre les Palestiniens et les représentants israéliens dans cette région ?

Les relations sont de nature extrêmement conflictuelle (entre occupants et occupés), la Cisjordanie subit un bouclage très strict, depuis octobre 2023, plus de 900 check-points équipés de portails métalliques ont été installés par l'armée d'occupation israélienne, intégrés dans un système de colonisation de la Cisjordanie. Pour un Palestinien, y compris femmes et enfants, passer ces check-points est un véritable défi. Les longues files d'attente et les kilomètres à parcourir se transforment en heures éprouvantes. Difficultés quotidiennes pour la population pour se déplacer, pour avoir accès aux hôpitaux, aux universités et écoles. Restrictions sur la circulation de marchandises entre des zones de la Cisjordanie, notamment les produits alimentaires, car la zone agricole du nord de la Cisjordanie représente « le panier alimentaire » pour les zones du centre.

Vous mentionnez également la violence des colons. Pouvez-vous en dire plus ?

Oui, la violence des colons juifs sionistes⁽¹⁾, extrémistes religieux, est malheureusement habituelle et ordinaire en Cisjordanie. Cette violence fait partie d'une stratégie délibérée visant à chasser les paysans palestiniens de leurs terres, en instaurant un climat de terreur. Les territoires sont réquisitionnés, et parfois les maisons désertées sont démolies pour permettre aux colons de s'installer et d'occuper ces terres. Ce processus entraîne

une diminution de l'offre alimentaire sur les marchés. Il prive les habitants cisjordanien(ne)s de ressources alimentaires essentielles, une réalité grave bien que souvent dissimulée aux yeux du monde. Idem pour la ressource en eau qui est un enjeu stratégique historique, essentiel pour la vie des colons israélien(ne)s.

Violence de colons israélien(ne)s et de l'armée d'occupation.

Chaque semaine, les bilans accablants des victimes de l'armée israélienne et des groupes de colons armés s'amplifient en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est. 476 Palestinien(ne)s ont été tué(e)s en 2024 en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupée. On en décomptait déjà 162 après cinq mois et demi en 2025, le nombre de victimes mortelles est désormais de 168.

Des groupes de colons lourdement armés attaquent des villages palestinien(ne)s, tuent des palestinien(ne)s. En plus des attaques sur les habitant(e)s, les colons incendient des voitures et des maisons, tirant sur toute personne tentant d'éteindre les feux.

Pouvez-vous nous faire un point détaillé sur la situation en Cisjordanie et dans la région palestinienne et les camps de réfugiés ?

La situation en Cisjordanie est très préoccupante. La région compte 19 camps de réfugiés officiels et quatre camps non officiels, avec un total de 912 879 réfugiés enregistrés. Récemment, dans le nord de la Cisjordanie, les incursions terrestres israéliennes se sont intensifiées, souvent accompagnées de frappes aériennes dans plusieurs villes palestiniennes et camps de réfugiés, notamment à Jénine, Tulkarem et Naplouse.

Quelles sont les conséquences de ces opérations militaires ?

Selon les données de l'Office de secours et de travaux des Nations unies (Unrwa), le nombre de Palestiniens déplacés des camps du nord de la Cisjordanie a atteint plus de 42 000 personnes, en raison de la poursuite de « l'agression israélienne », des déplacements forcés et de la destruction des maisons, à la lumière des campagnes d'arrestation en cours. Le nombre de personnes déplacées du camp de Jénine et de ses environs s'élève à 21 000, ce qui représente 30 % de la population de la ville et de son camp, tandis que la plupart des résidents des camps de Tulkarem et de Nour Shams, dont le nombre s'élève, selon les estimations de l'agence, à environ 19 000 réfugiés, ont été déplacés au milieu de l'année 2021. L'objectif semble être de terroriser la population pour un processus de nettoyage ethnique, ce qui est profondément inacceptable et révoltant.

Quel est le rôle de la communauté internationale dans cette crise ?

Malheureusement, beaucoup de Palestinien(ne)s estiment que la communauté

internationale, avec l'aide des États-Unis, a choisi une certaine connivence, notamment en soutenant ou en fermant les yeux sur ces opérations. Certains responsables saoudiens, égyptiens et jordaniens semblent également complices, laissant la population palestinienne dans une situation d'abandon. *Que pensez-vous de la situation actuelle face à cette escalade ?*

Aujourd'hui, Israël poursuit ses attaques contre l'Iran, dans ce que certains appellent « l'arbre qui cache la forêt ». Pendant que les médias se concentrent sur cette guerre, nous ne sommes pas dupes. Les Palestiniens se sentent abandonnés par la communauté internationale. Israël a tout détruit et, face à cette occupation, il n'y a pas d'autre choix que de continuer à résister pour préserver notre existence en tant que peuple.

Pouvez-vous nous parler de la situation en France et en Europe concernant la question palestinienne ?

Bien sûr. Malheureusement, on observe un recul de « la politique arabe » de la France. Ce recul est fortement perceptible, notamment à cause de la montée du racisme sous toutes ses formes (antisémitisme, islamophobie), et de la progression de l'extrême droite, surtout en ce qui concerne la question palestinienne. Les médias qui déshumanisent les Palestinien(ne)s et l'opinion publique semblent moins sensibilisés à cette réalité, ce qui est préoccupant.

Quelles étaient les positions politiques sur cette question par le passé ?

Il fut un temps où la ligne politique de la France était claire : il était important de respecter certaines règles et de ne pas dépasser les limites fixées. Aujourd'hui, il y a une urgence à agir, à dénoncer la vente d'armes, notamment à Israël, et à rappeler l'importance de respecter le droit international et les droits des peuples.

Quel est le regard des citoyens français sur cette situation ?

La majorité des citoyens français sont « informés » de la situation, mais beaucoup ne savent pas précisément où se trouve la Palestine. La Palestine, c'est où ? Israël, ah oui, je connais... Même si, il faut le reconnaître, avec l'appui, l'action de certaines organisations, en l'occurrence syndicales, il y a une légère évolution des consciences, notamment chez les jeunes. La jeunesse française, notamment les étudiants, commence à s'intéresser davantage à cette cause, et en particulier au génocide en cours.

D'après vous, comment s'informent-ils ?

Les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel. Ce sont souvent eux qui contribuent à faire grossir les manifestations et les rassemblements, que ce soit dans différentes localités ou à Paris. Ces mobilisations témoignent

d'une prise de conscience croissante, même si, comparé aux grandes manifestations qui ont eu lieu dans d'autres capitales européennes ou mondiales, il reste encore beaucoup à faire.

En résumé, quel message souhaitez-vous faire passer ?

Il est urgent de continuer à sensibiliser, à dénoncer ce génocide immonde, abject de notre peuple. Concrètement, la suffisance du retour de l'aide alimentaire, médical, l'arrêt des bombardements sur les populations, sur les dispensaires de la région, un réel cessez-le-feu immédiat dans le respect du droit international, c'est plus qu'urgent. La solidarité doit rester forte, imposer des sanctions à Israël. Il faut qu'elle se manifeste par l'évolution des consciences et le soutien actif de l'ensemble des populations au niveau international pour rendre justice au peuple palestinien dans le cadre du droit à l'autodétermination. C'est une condition préalable pour le démantèlement du régime colonial et d'apartheid et la création d'un État unique démocratique et, je l'espère, séculier, où l'égalité des droits pour toutes les personnes qui y vivent sera réelle.

Les témoignages, avec l'appui de France Palestine, sont précieux. Nous vous remercions, car il rappelle que, derrière les chiffres et les politiques, il y a des vies humaines qui souffrent et qui méritent toute notre attention et notre solidarité. Alors agissons, et soutenons.

(1) L'idéologie politique du sionisme, quelle que soit sa tendance, a abouti à la création d'un État-nation juif sur la terre de Palestine historique.

En 1948, 750 000 Palestiniens ont été expulsés dans le cadre de ce processus, leurs maisons et leurs biens étant confisqués.

Les « disparu(e)s » de Gaza

Selon un rapport de l'Université Harvard, fondé sur des données militaires israéliennes, 377 000 personnes sont portées disparues à Gaza. Des familles entières, des vies effacées, sans sépulture ni adieu. Des êtres humains pulvérisés, ensevelis sous les décombres, sans qu'on sache même leur nom. Il s'agit majoritairement de civils, dont beaucoup sont probablement morts sans que leur disparition n'ait pu être formellement documentée.

Une population rayée des registres

C'est une ville entière qui a disparu, engloutie dans le silence des bombes. Et le monde regarde ailleurs.

« Disparus », ce mot qui tente de recouvrir l'indicible. Mais il dit une chose : la mort en masse, sans trace, sans justice.

Ce carnage survenu sous nos yeux nous oblige tous : la complicité par le silence ou l'inaction est inexcusable, et l'Histoire jugera ceux qui se sont tus.

LA DOUBLE INSTRUMENTALISATION ÉCONOMIE DE GUERRE CONTRE DÉPENSES SOCIALES

▶ **Le Premier ministre, François Bayrou, a déclaré dimanche 16 mars qu'il s'opposait au retour de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. La menace militaire grandissante impliquerait en effet de repenser les arbitrages de finance publique.**

Le débat tel qu'il se développe ces derniers jours s'inscrit ainsi dans la littérature académique « guns or butter » (les armes ou le beurre). Les États seraient sujets à un arbitrage entre dépenses militaires (« warfare state ») et dépenses sociales (« welfare state »).

Retraduisant les discours académiques en discours politiques, la thèse défendue par les gardiens de l'orthodoxie budgétaire est que, si la France devait augmenter significativement les dépenses militaires dans le cadre d'une économie de guerre, elle ne pourrait le faire qu'en remettant en cause le niveau de ses dépenses sociales. Les partisans de cette thèse opèrent une double instrumentalisation.

LA GUERRE PEUT FAVORISER LES DÉPENSES SOCIALES

Une première instrumentalisation concerne les relations entre dépenses militaires et dépenses sociales. Les politistes Herbert Obinger et Klaus Petersen distinguent trois moments où une dépense peut entraîner l'autre. La préparation à la guerre peut supposer l'augmentation des dépenses, avec par exemple des politiques natalistes (le « réarmement démographique » contemporain puise dans des politiques anciennes liées à la confrontation militaire), des politiques de santé pour les enfants et/ou les recrues, etc. Ensuite, la conduite de la guerre suppose à proprement parler le passage à une économie de guerre. Ce passage n'est pas seulement un changement quantitatif (en part du budget pour les dépenses militaires), mais aussi un changement qualitatif du rapport État-société.

L'économie de guerre implique en effet un accroissement de la place de l'État aux dépens du marché, avec l'allocation centralisée

du capital et du travail. Par exemple, comme le montre Thomas Piketty, l'impôt sur le revenu est en discussion en France depuis 1870 ou presque, mais n'est effectivement voté qu'en 1914.

Le troisième moment – le plus évident – des relations entre dépenses militaires et dépenses sociales est celui des conséquences de la guerre. Celle-ci conduit à des pertes humaines et matérielles telles que des contreparties à l'impôt du sang sont nécessaires (soins, pensions, etc.) sous peine de troubles à l'ordre social.

L'ADHÉSION À LA GUERRE

Pour que les civils et les soldats projettent de se battre ou se battent, il leur faut une cause – qui peut être la défense de la frontière ou d'un modèle politique et social considéré comme meilleur que celui de l'« ennemi ». Les politiques sociales généreuses (ou la perspective de politiques sociales généreuses) sont ainsi une contrepartie à l'embrigadement.

Si la thèse d'un arbitrage entre les armes et le beurre est en effet très partagée parmi les universitaires, ce n'est donc pas la seule. Il n'y a pas de relation univoque entre plus de l'un et moins de l'autre. Au contraire, il est même possible que la destruction d'un modèle social sape le moral de ceux dont les gouvernements attendent qu'ils tiennent les armes.

DERRIÈRE LA MENACE, LA POURSUITE DE L'AUSTÉRITÉ

Une seconde instrumentalisation porte sur le fait de parler d'économie de guerre pour qualifier le projet de hausse (modeste) des dépenses militaires. À l'heure actuelle, il est clair que la France n'est pas (ou ne se prépare pas) dans une économie de guerre. En fonction des différentes annonces, il s'agirait de faire passer les dépenses militaires de 2 % à 3 % ou 3,5 % du produit intérieur brut (PIB).

Pour donner un ordre d'idée, selon les estimations de Pierre-Cyrille Hautcoeur (directeur d'études à l'École des hautes études en

sciences sociales), la part de la dépense publique en France dans le PIB est passée de 10 % à près de 50 % entre 1913 et 1918 (dont l'essentiel était de la dépense militaire). Voilà le genre de choc que signifie une économie de guerre. D'après les données de la Banque mondiale, la part des dépenses militaires de l'Ukraine a bondi de 3,4 % du PIB en 2021 à 36,7 % en 2023. Les discussions actuelles en France portent sur un effort budgétaire certain, mais sans commune mesure avec une économie de guerre.

L'autre point important pour caractériser l'économie de guerre est le passage à une coordination centralisée. Comme l'a suggéré l'économiste Oskar Lange, l'économie de guerre est une économie planifiée dans laquelle le capital et le travail perdent en liberté. Pour l'instant, rien ne laisse penser que le capital va être mis à contribution significativement (hausse de l'imposition, restriction des mouvements de capitaux, etc.). Côté travail, aucun changement d'ampleur n'est annoncé.

En réalité, les années 2020-2021, celles de l'épidémie de Covid-19, correspondent beaucoup plus à ce qu'on peut appeler une économie de guerre que ce qui semble se préparer. L'État a imposé des contraintes fortes à la fois sur le travail (confinement et mobilisation, notamment des soignants) et le capital (arrêt d'une partie de la production), tout en augmentant fortement les dépenses sociales.

Le refus acharné de remettre en cause une politique économique austéritaire en échec (au moins) depuis 2017 est visible. Il a conduit cet hiver à une instabilité politique rare depuis les débuts de la V^e République. Toutes les critiques de cette politique ont gardé leur pertinence malgré les discours sur l'économie de guerre.

Comment, alors, ne pas émettre l'hypothèse de l'instrumentalisation d'une menace réelle ou fictive dans le but de poursuivre une politique intérieure contestée ?

Extrait de l'article de Nicolas Da Silva

Chercheur au Centre d'économie
de l'Université Paris 13

LUTTES

PAPETERIE CHAPELLE DARBLAY UNE VICTOIRE HISTORIQUE

Victoire des salarié(e)s de la papeterie Chapelle Darblay à Grand-Couronne (Seine-Maritime) après six années de lutte. Grâce à la mobilisation, les « Pap' Chap », avec la CGT ont obtenu la reprise du site avec entrée de l'État au capital.

Cette victoire est un point d'appui pour les salarié(e)s qui se battent actuellement pour une industrie utile, écologique et démocratique.

« NOUS AVONS RÉUSSI ! »

L'annonce de Cyril, Julien et Arnaud, trois figures de la lutte de Chapelle Darblay, a résonné comme un cri de victoire.

Vendredi 6 juin, le couperet tombe : l'État investira 27 millions d'euros dans le capital de la papeterie et mobilisera 25 millions d'aides. Une relance enfin actée, six ans après l'annonce du plan de licenciement, trois ans après la préemption du site, et surtout après une mobilisation de longue haleine portée par la CGT.

Fermée en 2020 par le groupe UPM, la papeterie de Grand-Couronne risquait de disparaître, emportant avec elle des savoir-faire industriels et un outil unique en France capable de produire du papier 100 % recyclé.

FACE À CE GÂCHIS ANNONCÉ, LA RIPOSTE S'ORGANISE

Syndicats locaux, Union départementale, Comité régional CGT Normandie, Fédération et Confédération unissent leurs forces. Ensemble, ils défendent une filière papier écologique et porteuse d'emploi.

UNE LUTTE EMBLÉMATIQUE DE LA CGT

Cette victoire n'est pas celle d'un seul collectif, mais d'un syndicalisme de combat, enraciné dans le territoire, capable de faire converger expertise industrielle, soutien politique et



Sophie Binet : 2 096 jours, c'est le temps qu'il aura fallu pour éviter la destruction de Chapelle Darblay.

mobilisation populaire. À chaque étape, la CGT a su garder le cap, malgré les revirements, les faux espoirs et les silences du gouvernement.

« Une CGT qui travaille ensemble, dans toutes ses composantes, en complémentarité », salue Corinne Vautier du Comité régional CGT Normandie, qui rend aussi hommage à l'engagement durant ses six années de Philippe Martinez, Nathalie Verdeil, Franck Perrin et la coordination des luttes ainsi que Sophie Binet, dont l'intervention a permis de débloquer la situation au plus haut niveau.

INDUSTRIE ET ÉCOLOGIE MAIN DANS LA MAIN

« Pour qu'industrie rime avec écologie : sauvons Chapelle Darblay ». Cette banderole géante déployée en 2021 devant le ministère de l'Économie a marqué les esprits. Elle résume l'enjeu de fond de cette bataille : démontrer qu'une autre industrie est possible, au service des besoins sociaux et de la transition éco-

logique. Le site va redémarrer d'ici 2028, avec la production de papier ondulé d'emballage à partir de cartons recyclés, la relance de la chaudière biomasse et de la station d'épuration biologique.

À la clé : 170 emplois locaux, une réactivation de la voie ferrée, et un ancrage fort dans le développement durable de l'axe Seine.

UNE VICTOIRE POUR TOUTES LES LUTTES À VENIR

La reprise par Fibre Excellence, sous surveillance syndicale, doit encore s'accompagner de la levée des fonds nécessaires. Mais déjà, la victoire de Chapelle Darblay agit comme un signal fort. Elle prouve que rien n'est joué d'avance, que les mobilisations peuvent faire plier l'État et les multinationales.

Elle redonne aussi des arguments à celles et ceux qui réclament la nationalisation de groupes comme Arcelor Mittal ou d'autres entreprises stratégiques.

RETRAITES

POURQUOI LA CAPITALISATION N'EST PAS UNE SOLUTION

 **Le Medef veut profiter du conclave sur les retraites pour débattre de la capitalisation. Aucune des pistes explorées n'est aussi protectrice et redistributive qu'un système par répartition.**

François Bayrou a promis qu'il n'y aurait aucun sujet tabou lors du conclave sur les retraites qui réunit les partenaires sociaux. Voilà qui n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd ! Le Medef entend ouvrir le débat sur la retraite par capitalisation.

Avant de détailler les changements que cela pourrait induire, une piqûre de rappel concernant la situation actuelle s'impose. Depuis 1946, la France, comme beaucoup d'autres pays, a opté pour un système de retraites par répartition, jugé plus sûr et solidaire après la guerre.

Concrètement, les cotisations des actifs financent les pensions des retraités d'aujourd'hui. Ces cotisations, dont les individus ne choisissent pas le montant, leur ouvrent également des droits pour leur retraite future, qui sera donc financée par la génération suivante. C'est le principe de solidarité.

Les pensions sont constituées d'une retraite de base, versée par la Sécurité sociale, et d'une retraite complémentaire, gérée par l'Agirc-Arrco, dont le montant dépend du nombre de points récoltés pendant notre vie professionnelle.

À côté de ces deux piliers obligatoires, les particuliers ont la possibilité de placer des économies sur des comptes destinés à les faire fructifier et à leur constituer une retraite supplémentaire. Et cela en échange d'avantages fiscaux.

La retraite par capitalisation existe donc d'ores et déjà en France, mais elle n'est pas obligatoire et ne rencontre pas beaucoup de succès. Seuls 16,6 % des ménages détenaient un produit d'épargne retraite en 2021, d'après l'Insee.

La raison est assez simple : les taux de remplacement, soit le pourcentage de l'ancien revenu perçu une fois à la retraite,

restent relativement élevés avec le système actuel et les futurs retraités ne ressentent pas vraiment la nécessité de compléter leur pension avec des produits financiers.

Pour autant, si le patron des patrons reconnaît que le système par capitalisation a très peu de chance de déboucher sur un accord avec les syndicats très hostiles à cette idée, et encore moins au Parlement si un projet de loi est porté par la gauche, il compte tout de même pousser quelques pions en ce sens. De notre côté, rien n'est complètement arrêté pour l'heure, détaille-t-on au Medef, où l'on se réjouit de voir les tabous tomber. Le sujet sera proposé lors des discussions, dans la mesure où la question du déficit du système par répartition est d'actualité.

En d'autres termes, plusieurs idées pourraient être défendues par Patrick Martin afin d'ouvrir quelques brèches, à défaut d'obtenir un grand soir de la capitalisation.

1. REMPLACER LE SYSTÈME PAR RÉPARTITION

Car, sans suspense, « s'il est question de substituer le système par répartition par de la capitalisation, c'est tout bonnement idiot. Ou en tout cas impossible, souligne Florence Legros, économiste et directrice générale de l'ICN Business School. Si je vous dis qu'à partir de maintenant vous faites une retraite par capitalisation, vous allez mettre votre argent sur un compte à votre nom. En revanche, votre grand-mère qui est à la retraite, elle, n'a plus rien ! »

Pendant la période de transition d'un système à l'autre, se poserait en effet le « problème du double paiement ». C'est-à-dire que les actifs devraient payer deux fois : une fois pour les retraités actuels, et une fois pour eux dans le futur. Impossible, donc.

2. AJOUTER UNE « CAPITALISATION » OBLIGATOIRE

Une autre piste consisterait à rendre obligatoire un pilier « capitalisation », à côté

de celui de la retraite de base et de la complémentaire donc, comme l'ont fait de nombreux pays, à l'image de la Suède. Mais, là encore, la faisabilité interroge, notamment concernant le financement.

Cela signifierait que l'on accepterait d'augmenter le taux de prélèvement des cotisations obligatoires. Or, les employeurs le répètent assez : pour eux, il est hors de question d'augmenter les cotisations.

Y compris si cette option devait contribuer à financer le système des retraites et conserver un âge légal de départ à 62 ans. Serait-il alors question de substituer une partie des cotisations existantes pour de la capitalisation ? Dans ce cas, le retour du « problème du double paiement », évoqué plus haut, compliquerait l'équation. Car il faudrait quand même payer les pensions des retraités actuels.

Substituer des cotisations voudrait donc dire diminuer les ressources actuelles du régime par répartition et baisser le revenu des retraités.

Ce scénario semble hautement improbable à ce jour, tant toucher aux revenus des retraités est politiquement explosif.

3. INCITER TOUJOURS PLUS

La dernière option que pourrait défendre le Medef consisterait à encourager davantage les individus à « capitaliser », avec des incitations fiscales. Cela signifie que des personnes acceptent que des fonds de pension gèrent leur capital, avec les risques de marché y afférents.

En Australie, lors de la crise de 2008, les retraités ont vu fondre leur capital retraite. Et un certain nombre d'entre eux ont dû reculer l'âge de départ à la retraite parce qu'ils ne percevaient plus assez.

Il existe enfin des moyens détournés de pousser les salariés, notamment les cadres, à mettre leur argent ailleurs. En 2019, c'était l'une des propositions du programme d'Emmanuel Macron avec sa « retraite à points ». Il s'agissait de limiter

les cotisations des hauts salaires à trois fois le plafond de la Sécurité sociale au lieu de huit.

Cela aurait occasionné un manque de recettes du côté des entrées et des pensions moins importantes à verser à la sortie. Mais, du point de vue des plus hauts revenus concernés, dès lors que leur niveau de retraites aurait chuté, ils se seraient tournés vers la capitalisation.

Encore faut-il avoir de l'argent à placer. Ce sont les plus riches et/ou ceux qui travaillent dans les « grandes et bonnes » entreprises, c'est-à-dire celles qui mettent en place un tel dispositif pour leurs salariés, qui mettent de l'argent de côté. Ce qui existe déjà en France illustre ce caractère inégalitaire. La loi Pacte de 2019 avait notamment pour ambition d'encourager les travailleuses et travailleurs à l'épargne retraite. Or la Cour des comptes, dans un récent rapport, constate « une diffusion limitée dans la population et concentrée sur des bénéficiaires aisés et âgés ». Pas étonnant, quand on est jeune, on a rarement les moyens d'épargner pour sa retraite. Ou alors, on épargne, mais pour autre chose.

Autre exemple en Allemagne. Dans les années 1990-2000, le gouvernement a limité les cotisations des retraites de base et incité, avec des allègements fiscaux, les salariés à faire de la capitalisation pour garantir le même taux de remplacement. Sauf que cela a accentué les inégalités.

En somme, cette troisième option reproduirait chez les retraités les mêmes inégalités que chez les actifs.

Or le système par répartition a cet avantage d'intégrer dans son calcul des mécanismes de solidarité qui permettent d'égaliser les retraites, comme le rattrapage des congés maternité, des périodes de chômage, des petites retraites, etc.

L'objectif, à l'approche des vieux jours, est non seulement de pouvoir vivre de sa retraite, mais de bénéficier en plus d'un niveau de vie relativement comparable. Ce qui n'est pas du tout possible avec la capitalisation, car les marchés ne sont pas égalisateurs.

Aujourd'hui, la France peut se targuer d'avoir un niveau d'inégalité parmi les retraités bien plus faible que le niveau d'inégalité parmi les salariés.

Demain, permettre aux plus aisés de s'enrichir dessinerait un autre choix de société.

A partir de l'article

d'Audrey Fisné-Koch

« Alternatives économiques »

SONDAGE IFOP / CGT

L'IMMENSE MAJORITÉ DES SALARIÉ(E)S EN FAVEUR DE L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Alors que le gouvernement a délibérément fait le choix d'enterrer les concertations, en fermant la discussion sur l'âge de départ à la retraite et l'abrogation de la réforme de 2023, la CGT a fait le choix de s'adresser directement aux salarié(e)s : campagne de terrain, meetings, matériel d'information... et le constat est unanime. Ce sondage vient confirmer ce que la CGT revendique : 61 % des Français(e)s estiment qu'il faut revenir à la retraite à 62 ans (dont 68 % des salariés).

LES EFFORTS REPOSENT TOUJOURS SUR LES SALARIÉ(E)S

Dans le contexte social et économique actuel, où les riches sont toujours plus riches, et où les efforts reposent toujours sur les travailleurs et travailleuses, y compris précaires ou privé(e)s d'emploi, et les retraité(e)s, cette réforme vient accentuer les craintes et inquiétudes sur les fins de carrière.

En effet, d'après le sondage réalisé par l'institut Ifop, 54 % des actifs, et en particulier les femmes (60 %) et les ouvriers (66 %), ne s'imaginent pas travailler jusqu'à 64 ans. Pire encore, 4 salarié(e)s sur 10 craignent d'être licencié(e)s avant 64 ans.

La réforme 2023 crée un vice social, mais aussi démocratique. Le gouvernement a autoritairement appliqué une réforme largement rejetée et que 68 % des Français(e)s souhaitent voir soumise à référendum.

Dans ce cadre, et sans surprise, le sondage vient confirmer ce que demande la CGT depuis deux ans : 65 % des Français(e)s voteraient pour l'abrogation de la réforme en cas de référendum.

La réforme des retraites est un enjeu de démocratie, elle doit donc être soumise au vote des Français(e)s ou à celui des parlementaires.

Enfin, et contrairement à la doctrine que le gouvernement et le patronat tentent de nous imposer, les Français(e)s sont très majoritairement favorables aux propositions de la CGT de financement du système de retraite par répartition.

Alors que 71 % des français(e)s rejettent la capitalisation (que la crise boursière américaine vient confirmer comme un système dangereux et instable), les mesures portées par la CGT sont convaincantes : les Français(e)s sont très largement favorables à l'élargissement de l'assiette des cotisations via :

- l'alignement des salaires entre les femmes et les hommes (86 %) ;
- l'augmentation générale des salaires (78 %) ;
- la soumission à contribution des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires (82 %) ;
- l'augmentation de 1 point des cotisations patronales (76 %) ;

Ce sondage confirme que la réforme des retraites, même deux ans après son application, reste très largement impopulaire.

À contrario, le sérieux et la popularité des propositions de financement de la CGT démontrent qu'un autre modèle social est possible.

La CGT appelle le gouvernement à entendre les voix majoritaires pour l'abrogation de la réforme 2023 et organiser une conférence de financement pour le retour à 62 ans, puis 60 ans (avec des départs anticipés pour prendre en compte la pénibilité, y compris dans les métiers féminisés).



« L'IA » CONQUIERT LE MONDE MAIS MENACE LA PLANÈTE

Dans la course technologique à l'IA, c'est à qui déploiera la plus grande puissance de calcul. Les consommations d'électricité, de métaux rares et d'eau creusent de manière exponentielle la dette écologique du secteur.

Le boom de l'intelligence artificielle (IA) fait tourner les data centers de Microsoft à plein régime. À tel point que le géant américain a annoncé qu'il allait devoir se brancher directement sur l'unité n° 1 du réacteur nucléaire de Three Mile Island pour assurer son approvisionnement énergétique. Constellation, la société gestionnaire de la centrale américaine, va investir 1,6 milliard d'euros pour relancer ce réacteur, à l'arrêt depuis 2019, dans le cadre d'un contrat d'achat de vingt ans. L'accord a pour but « d'aider à compenser l'énergie utilisée par ses centres de données par de l'énergie sans carbone ». De 2020 à 2023, l'entreprise a vu ses émissions de gaz à effet de serre bondir de 29 %, une trajectoire qui compromet l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2030 annoncé par Microsoft.

« C'était avant l'explosion de l'intelligence artificielle et ses besoins électriques », a commenté Brad Smith, le président du groupe, à l'agence de presse Bloomberg. Confrontés à des besoins énergétiques gargantuesques, qui ont explosé avec le développement du cloud dans les années 2010 puis, plus récemment, de l'IA, les Gafam s'intéressent de près au nucléaire pour soigner leurs bilans carbone.

En octobre, Amazon a annoncé la signature d'accords avec l'énérgéticien Energy Northwest pour la construction de quatre petits réacteurs nucléaires modulaires (SMR), d'une capacité totale de 320 mégawatts, soit la consommation annuelle de 250 000 foyers américains.

De même, Oracle, une multinationale américaine spécialisée dans la gestion de bases de données et les logiciels d'entreprises, vient d'obtenir les autorisations légales pour construire trois SMR sur le sol américain, a annoncé Lawrence Joseph

Ellison, son PDG, en septembre dernier, lors de la présentation des bénéfices trimestriels du groupe. Ils devraient alimenter un data center dédié uniquement au développement de grands modèles d'intelligence artificielle, révèle *The Register*, un média britannique spécialisé dans les nouvelles technologies.

DES TECHNOLOGIES TRÈS ÉNERGIVORES

Pour le moment, les data centers, les cryptomonnaies et l'intelligence artificielle ne représentent que 2 % de la consommation électrique mondiale, soit 460 TWh. Mais d'ici à 2026, cela pourrait exploser et dépasser les 1 000 TWh, selon les hypothèses hautes de l'Agence internationale de l'énergie. Google l'admet dans son dernier rapport de durabilité, publié en juillet dernier :

« À mesure que nous intégrons davantage l'intelligence artificielle dans nos produits, réduire nos émissions peut s'avérer difficile en raison des besoins croissants en énergie dus à la hausse de l'intensité en calcul informatique liée à l'IA. »

Depuis quelques années, de nombreuses équipes de recherche ont tenté de modéliser l'impact carbone de l'intelligence artificielle, malgré le manque de données publiques sur les algorithmes utilisés et les paramètres des phases d'entraînement des intelligences artificielles.

Selon Sasha Luccioni, chercheuse en informatique à l'université McGill (Canada) et spécialiste du volet climatique de l'IA à la start-up Hugging Face, générer une image sur une plateforme de type Midjourney équivaldrait à charger son téléphone à 100 %. La génération de mille textes via mille instructions avec un chatbot d'IA de type ChatGPT consommerait quant à elle 0,042 kWh d'électricité, l'équivalent d'une recharge à 16 % de son téléphone mobile. À multiplier par le nombre d'usages et d'utilisateurs...

À cela s'ajoute la phase d'entraînement des IA, très énergivore. Avant d'être mises en ligne, les développeurs font ingérer à

leurs modèles des milliards de données : pages web, photos, vidéos... À force de répétition, les machines apprennent progressivement à distinguer un chien d'un chat sur une photo ou à prédire la suite logique d'une phrase. Selon Sasha Luccioni, l'entraînement de ChatGPT 3 équivaldrait à environ 550 tonnes d'équivalent CO₂, soit 500 allers-retours New-York-San Francisco.

« Ce qui a changé avec l'intelligence artificielle générative¹ par rapport aux modèles précédents, c'est que les algorithmes recalculent tout à chaque fois, c'est-à-dire des milliards de possibilités à calculer pour chaque mot généré », explique Theo Alves Da Costa, cofondateur de Data for good, un think-tank de professionnels de la tech qui réfléchissent à des usages plus éthiques et écologiques des nouvelles technologies.

UN COÛT ÉCOLOGIQUE BIEN AU-DELÀ DU CLIMAT

Dans leur course à la puissance, les supercalculateurs ont besoin de toujours plus de processeurs pour développer des IA toujours plus puissantes traitant toujours plus de paramètres. Le premier modèle de ChatGPT comptait 120 millions de paramètres, contre 175 milliards pour ChatGPT 3, sorti en 2020. ChatGPT 4 pourrait en compter dix fois plus, à en croire l'ONG Data for Good, qui a publié un livre blanc sur l'IA générative.

Colossus, le supercalculateur construit par Elon Musk en un temps record – dix-neuf jours – embarque 100 000 processeurs graphiques GPU (Graphics Processing Unit), et devrait d'ici peu doubler sa puissance de calcul.

Pour comparaison, nos ordinateurs comptent un GPU chacun, qui sert à optimiser le rendu d'images. Utilisés en très grand nombre, ils servent à faire du calcul intensif et sont indispensables à l'entraînement des IA.

De son côté, Microsoft, qui a investi 13 milliards d'euros dans OpenAI, projette de bâtir, en association avec d'autres



firmes, « Stargate », un super ordinateur contenant 2,88 millions de processeurs graphiques. Ces GPU sont composés de dizaines de métaux, dont de l'or, du silicium et du cuivre.

« Se focaliser sur les émissions de gaz à effet de serre comme unique indicateur de l'impact écologique du numérique, comme le font les Gafam, c'est du pur greenwashing. Il faut prendre en compte le cycle de vie entier, de l'extraction des métaux jusqu'au béton utilisé pour la construction du data center », estime Frédéric Bordage, fondateur de GreenIT, un collectif d'experts de la sobriété numérique.

En Chine, premier producteur mondial de silicium, l'exploitation minière a un coût écologique important. En plus de mobiliser beaucoup d'énergie carbonée au moment du raffinage – le mix énergétique chinois reposant aujourd'hui sur le charbon –, l'exploitation des mines de silicium nécessite l'utilisation de chlore, d'acides et de solvants divers qui contaminent l'air, l'eau et les sols, mettant en danger les employés et les habitants des régions minières du Xinjiang.

La croissance exponentielle des usages de l'intelligence artificielle conduit aussi l'industrie des semi-conducteurs – qui consomme énormément d'eau – à tourner à plein régime. L'industriel taïwanais TSMC, qui domine plus de la moitié du marché mondial des puces électroniques et qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de 60 % en un an grâce à l'IA en 2024, utilise 156 000 tonnes d'eau par jour pour laver le silicium, soit plus de 10 % de toute la consommation en eau de l'île.

Ces pompes massives dans les nappes phréatiques inquiètent les habitants, confrontés à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. En 2021, alors que l'île vivait sa pire sécheresse depuis

moment, les Gafam et tout le reste de l'industrie détournent un peu le regard », commente Pierre Monget, directeur des programmes au sein du Hub France IA, une association professionnelle qui regroupe des entreprises françaises du secteur.

POUR QUELLE UTILITÉ SOCIALE ?

Pour Frédéric Bordage, le drame de l'impact écologique de l'IA réside surtout dans les usages qui en sont faits : « Les ressources étant quantité finie, on devrait réserver l'IA pour des usages prioritaires. L'optimisation marketing ou la génération de contenus, c'est autant d'IRM en moins demain. »

« Le marketing et les services de relation clients sont les secteurs qui se sont le plus emparés de l'intelligence artificielle, qui est très bonne pour compiler des informations ou analyser les comportements des consommateurs », constate Pierre Monget.

Shein, le géant chinois du prêt-à-porter en ligne, a par exemple développé une IA dont le rôle consiste à scanner les réseaux sociaux pour détecter les modèles, les couleurs et les formes à la mode et en fabriquer des copies à bas coût dans ses usines.

Les chatbots2 et autres assistants virtuels fleurissent sur tous les sites de vente en ligne. Dans les centres d'appels, les téléopérateurs sont désormais « augmentés » par des IA, qui ont remplacé les anciens scripts. Des robots parlants analysent les réactions des clients et font des propositions de réponse aux opérateurs.

Fin novembre, la société Zoom annonçait se lancer dans l'IA, avec la possibilité pour les utilisateurs de créer leurs jumeaux numériques qui assisteraient à leur place aux visioconférences. Nos téléphones sont désormais bardés d'IA générative, ou

cinquante-six ans, l'industrie des semi-conducteurs a dû s'approvisionner avec des camions-citernes, tandis que les agriculteurs devaient s'adapter à des restrictions d'usages.

« De l'extraction des métaux jusqu'aux consommations électriques des data centers, le cycle de vie des superordinateurs a un impact écologique très important. Pour le

en tout cas vendue comme telle, qui retouche nos photos ou répond automatiquement à nos messages. Fabienne Tatot, secrétaire nationale de l'Ugict-CGT et corapporteuse d'un avis du Conseil économique, social et environnemental (Cése) de septembre 2024, s'inquiète des effets rebond de ces nouvelles technologies : « Les systèmes d'intelligence artificielle risquent de décupler des usages à faible utilité sociale et énergivores qui constituent un nouveau frein à la sobriété. »

DES USAGES VERTUEUX MAIS MARGINAUX

De leur côté, les défenseurs de l'IA l'assurent, les robots pourraient aussi contribuer à sauver la planète, en optimisant nos consommations d'énergie, en faisant de la maintenance prédictive sur nos réseaux d'eau ou bien en détectant les feux de forêt. Autant d'usages qui sont encore à l'état de prototypes, ou restent très marginaux.

Malgré son ton relativement pessimiste, le rapport du Cése se félicite cependant des travaux de l'Association française de normalisation (Afnor), qui a publié en juin 2024 un « référentiel pour une IA frugale ». Ce document technique, à destination des entreprises, les incite à utiliser cette technologie – devenue un argument marketing – avec parcimonie, à utiliser des modèles existants plutôt qu'en développer de nouveaux ou encore à recourir à des outils de mesure de l'impact carbone du code source, tel celui développé par Data for Good.

Pour certains observateurs, dont Jean Ponce, directeur du département d'informatique de l'ENS, la main invisible du marché va réguler d'elle-même les besoins insatiables de l'IA. « Dans les voitures autonomes, par exemple, on ne pourra pas avoir des IA qui consomment trop. Pourquoi ? Ça va coûter cher et, surtout, ça va vider la batterie. Les conditions économiques vont forcer les IA à être relativement frugales. »

« Il y a une certaine hypocrisie dans cet argument. L'objectif des Gafam et des autres entreprises du secteur n'est pas de protéger l'environnement, mais d'optimiser leurs coûts, par exemple en mutualisant la puissance de calcul », rétorque Théo Alves Da Costa. L'argument est d'autant plus entendable que les usages de l'IA explosent bien plus vite que les économies d'énergie promises par les géants de la tech.

Benoît Collet

LA DROITE IMITE TRUMP ET ATTAQUE L'ESS

Si jusqu'à présent seul le Rassemblement national constituait une menace pour l'économie sociale et solidaire (ESS), le consensus républicain l'entourant semble s'éroder depuis la dissolution de l'Assemblée nationale.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le précédent président et actuel président du groupe dit de « La Droite républicaine » à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, s'était surtout illustré par l'affaire du « Dîner des Sommets » à 180 000 euros, des déjeuners coûteux et des sondages en série.

Il a ouvert le feu en début d'année en supprimant la totalité de sa subvention à la Chambre régionale de l'ESS (Cress), soit 230 000 euros et un quart de son budget. Et ce au mépris de la loi qui prévoit que la Région, en partenariat avec l'État, doit conclure une convention d'agrément avec celle-ci afin qu'elle puisse mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées.

C'est une atteinte plus grave encore aux libertés associatives que sept députés Les Républicains (LR) viennent de commettre en proposant la triple suppression du Conseil supérieur de l'ESS, une instance consultative placée auprès de Bercy dont les membres sont bénévoles, les Cress dont le budget alloué par l'État n'est en moyenne que de 80 000 euros, et ESS France (ensemble des mouvements de l'ESS) dont la subvention de 500 000 euros pèse bien peu en comparaison des soutiens de l'État à hauteur de 600 millions d'euros pour les chambres de commerce et d'industrie (CCI) et de 250 millions d'euros pour les chambres des métiers et de l'artisanat (CMA).

« La suppression par la loi des Chambres régionales de l'Economie sociale et solidaire (Cress) serait une répression de la société civile sans équivalent depuis la guerre. Plutôt que de chercher à détruire l'écosystème de l'ESS sous couvert de simplification, les représentants de la nation devraient au contraire le renforcer. »

L'OPINION DE TIMOTHÉE DUVERGER

Alternatives Économiques

UNE ATTEINTE AUX LIBERTÉS ASSOCIATIVES

La suppression des Cress comme d'ESS France n'est par ailleurs pas du ressort de l'Assemblée nationale car, si leurs missions sont organisées par la loi, elles sont constituées en associations. Leur suppression par la loi serait

prétendre à la résorption des déficits de l'État au regard des montants engagés, que parce qu'ils se font sans considération de la ministre en charge de l'ESS, Véronique Louwagie, pourtant issue du groupe de La Droite républicaine.

Excès de zèle ? Simple cafouillage ? Ou début de fronde chez Les Républicains ? Le président d'ESS France, Benoît Hamon, pointe à juste titre que cette initiative relève de la « post-vérité » digne de Donald Trump ou d'Elon Musk puisque le chiffre avancé d'un coût de fonctionnement de 15,6 millions d'euros d'ESS France est totalement faux et grotesque. Son budget n'est que de 2 millions d'euros.

Certes l'ESS a le plus souvent été soutenue par des gouvernements de gauche depuis son institutionnalisation par Michel Rocard en 1981. Mais jusqu'à présent elle a toujours fait l'objet d'un consensus transpartisan en raison de sa participation à l'intérêt général.

La III^e République elle-même, pour renforcer sa légitimité sociale après avoir éloigné le risque d'une restauration monarchique, s'est beaucoup reposée sur l'économie sociale dans la conception et la mise en œuvre de ses politiques de solidarité. Le 3 mars dernier, la ministre Véronique Louwagie, annonçant devant le Conseil supérieur l'élaboration d'une stratégie nationale de l'ESS, soulignait que celle-ci ne devait pas être celle « d'un gouvernement ou d'un camp politique : elle doit être celle de notre pays ».



donc une répression de la société civile sans équivalent depuis la guerre. Ces amendements, déposés dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique, ont heureusement été rejetés en commission. Ils ont cependant de quoi étonner, tant parce qu'ils peuvent difficilement

L'ESS : UN ENJEU EUROPÉEN

Cette stratégie est en effet exigée par l'Europe. Chaque État membre doit s'en

doter d'ici la fin de l'année. Alors que la France et les pays latins sont souvent apparus isolés en matière d'ESS sur le vieux continent, cette politique bénéficie aujourd'hui d'une assise plus large grâce au soutien en particulier de l'Allemagne et de la Pologne.

Cette orientation résiste à la vague conservatrice des dernières élections européennes, puisqu'il y a toujours un commissaire qui doit appliquer le plan d'action en faveur de l'économie sociale, la Roumaine Roxana Minzatu, ainsi qu'un intergroupe dédié au Parlement européen.

Des craintes existent au niveau européen de ne considérer l'ESS que comme une économie réparatrice, cantonnée aux politiques de l'emploi alors qu'elle est parvenue ces dernières années à être reconnue par la Commission européenne comme l'un des

quatorze écosystèmes industriels européens. À l'heure où la souveraineté industrielle est mise à l'agenda, elle pourrait prétendre à une place plus importante en Europe.

N'obéissant pas aux diktats financiers, les emplois de l'ESS sont le plus souvent des emplois non délocalisables. Les entreprises détenues par leurs salariés, à l'image des sociétés coopératives et participatives (Scop), survivent par ailleurs plus longtemps et ont une meilleure productivité.

L'ESS pourrait même contribuer à réconcilier l'exigence de compétitivité avec la transition écologique. C'est ce que démontre un rapport d'experts européens sur les clusters d'innovation sociale et écologique qui, à l'instar des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France, regroupent une diversité de parties prenantes (ESS,

entreprises, société civile, pouvoirs publics, enseignement et recherche) pour « améliorer la prospérité et la régénération économique, écologique et sociale locale en facilitant la coopération, la mise en commun des ressources et le renforcement des capacités d'innovation ».

Ainsi, plutôt que de chercher à détruire l'écosystème de l'ESS sous couvert de simplification, les représentants de la nation devraient au contraire le renforcer.

Une solution simple et sans surcoût serait de réorienter vers les Cress une part de la taxe parafiscale attribuée aux CCI et aux CMA correspondant aux contributions des organisations de l'ESS. Aux élus de retrouver leur boussole républicaine.

Timothée Duverger

Ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux, responsable de la chaire Territoires de l'ESS.

BILLET D'HUMEUR

PETIT JEAN

LE RABAT-JOIE...

Le PSG viens de remporter une victoire historique, mais derrière ce succès se cache une réalité plus complexe. Ce triomphe n'est pas seulement celui d'un club de football, mais celui du Qatar, qui investit massivement depuis 2011 pour transformer le PSG en un instrument de son « soft power ». Ce concept désigne la capacité d'un État à influencer les relations internationales par des moyens non coercitifs, renforçant ainsi sa légitimité et sa puissance sur la scène mondiale. Or, le Qatar est un État autoritaire où l'homosexualité est criminalisée, la charia impose sa loi, les droits des femmes sont strictement limités, et les travailleurs étrangers subissent des conditions souvent mortelles, sans véritable transparence. En utilisant le PSG, le Qatar cherche à améliorer son image internationale, occultant ses pratiques controversées.

Le PSG n'est plus un simple club local, mais un produit de luxe financé par le Qatar Investment Authority. Tout est minutieusement orchestré : recrutement de stars, retour des

ultras, hausse des prix des abonnements, et ambition affichée de conquérir la Ligue des champions. Cette victoire n'est pas un hasard sportif, mais le fruit d'une stratégie bien pensée. Les gouvernements français, notamment sous Sarkozy et Macron dans la continuité, ont facilité cette prise de contrôle via des exonérations fiscales et un soutien politique, notamment sur l'immobilier et l'accès au capital des grandes entreprises françaises. Par ailleurs, la justice reste peu ferme face aux soupçons de corruption entourant le club : travail dissimulé, contournement du fair-play financier, et faveurs fiscales. Au fil des saisons, le reste du football professionnel français, souvent en difficulté financière, lutte pour survivre.

Certains clubs, cotés en bourse ou dépendants de fonds de pension, vivent au gré des résultats. Le feuilleton des droits télévisés illustre aussi cette gabegie. Espérons que d'autres sports professionnels français, comme le rugby dont un champion d'Europe, le handball ou le basketball, ne suivent pas cette même voie.

Les célébrations à Paris masquent une réalité plus sombre. Le sport associatif, pilier du lien social, souffre. Cette victoire du PSG apparaît comme une opération de communication, une distraction qui ne règle pas les vrais problèmes : pauvreté, logement, crises internationales. Le Qatar a compris que le football peut acheter des cœurs et des légitimités, mais cela ne doit pas faire oublier les enjeux réels. Les petits clubs locaux suffoquent, dépendant du bénévolat pour survivre, une ressource limitée. Les sponsors locaux et les collectivités peinent à soutenir le sport : 43 % des collectivités réduisent leur budget sportif, 49 % diminuent leurs investissements en infrastructures. Après des Jeux Olympiques et des athlètes glorifiés, une baisse de 25 % du budget du sport est annoncée pour 2025, alors que ce budget ne représente déjà que 0,2 % des dépenses publiques. Un cercle vicieux inquiétant.

Je suis heureux pour les supporters du PSG, dont certains partagent une éthique différente du football, un sport que je suis assidûment. Mais cette victoire rappelle que, derrière les paillettes, le sport français doit affronter de réels défis sociaux et économiques.

HISTOIRE : LES IRRESPONSABLES QUI A PORTÉ HITLER AU POUVOIR ?

► L'historien Johann Chapoutot décortique la stratégie qui a permis aux nazis d'accéder au pouvoir en Allemagne. Une situation qui ressemble en partie à la France d'aujourd'hui.

Il y a quelques années, le livre du philosophe Michaël Foessel *Récidive. 1938* (PUF, 2021) traçait des parallèles inquiétants entre la France actuelle et celle de la fin des années 1930 : un exécutif fort, une montée des politiques sécuritaires et anti-immigrés, la prégnance de discours nationalistes, l'affirmation de la nécessité de travailler plus et de maîtriser les comptes publics.

« SUICIDE D'UNE RÉPUBLIQUE »

Johann Chapoutot nous emmène, de son côté, dans l'Allemagne du début des années 1930 et dénoue minutieusement les fils qui permettent d'expliquer l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Le résultat d'une



Johan Chapouteau

alliance des élites économiques et patriomoniales avec une classe politique conservatrice, accrochée au pouvoir, qui offre les commandes à Hitler en janvier 1933, par calcul contre la gauche, en croyant maîtriser sans problème ce petit militaire inexpérimenté. En bref, ce livre décrit « le suicide d'une République ».

Tout commence au début de 1930, quand le président Hindenburg nomme Heinrich Brüning comme chancelier. Ce dernier met en œuvre une politique d'austérité (hausse de la TVA, coupes dans les dépenses sociales, baisse du nombre de fonctionnaires), de simplification administrative, le tout accompagné par une politique monétaire restrictive. La gauche arrive à faire tomber le gouvernement sur une motion de censure, l'Assemblée est dissoute mais le président profite d'un vide juridique pour maintenir cette politique. Brüning est minoritaire dans la nouvelle Assemblée, mais il survit grâce au Parti socialiste, qui refuse la censure pour assurer un peu de stabilité politique.

Pendant ce temps, Alfred Hugenberg a bâti un empire médiatique, une agence de presse qui vend tout type d'articles à 1 600 journaux, au contenu nationaliste, réactionnaire, antisémite, qui contribue largement à nazifier l'espace public. Les nazis ont créé leur cercle d'étude sur les questions économiques qui réunit des journalistes, des patrons de PME et de grandes entreprises industrielles et bancaires, et des universitaires.

RÉQUISITOIRE CONTRE LES LIBÉRAUX

En 1932, les jeux politiques amènent Franz von Papen à la chancellerie avec un gouvernement d'élites industrielles, bancaires, militaires.

Pour une politique probusiness de crédits d'impôts et subventions aux entreprises, de détricotage de l'État-providence, de lutte contre le bolchevisme culturel. Nouvelle censure,



nouvelles élections. Pour les conservateurs au pouvoir, le mot d'ordre est « tout sauf la gauche », c'est-à-dire une alliance de toutes les droites, du centre au parti nazi, dont le dirigeant, Adolf Hitler, arrive ainsi au pouvoir sans jamais avoir gagné d'élections.

Michaël Foessel précisait que l'on ne pouvait pas savoir ce qu'aurait donné finalement la politique d'Edouard Daladier en 1938 puisqu'est survenue la guerre, puis une défaite militaire sans précédent. Johann Chapoutot est plus direct : « Nous réitérons les erreurs les plus crasses de nos prédécesseurs. Par ignorance, par désinvolture, mais aussi par cynisme et par un égoïsme qui conduit à détruire la démocratie (en ignorant le résultat des élections, par exemple), l'État (par une politique outrageusement prôriches, financée par la destruction des services publics et de tous les biens communs). »

Le libéralisme autoritaire finit mal en général.

Christian Chavagneux

« Alternatives Économiques »



ÉCONOMIE

Lionel DUQUENNE - TRÉSORIER DE L'UFR-FILPAC

LA MAISON MÈRE DU CAPITAL FAIT TREMBLER LA PLANÈTE

Les crises successives d'un capitalisme mondialisé sont toujours permanentes. Les États-Unis, jusqu'à présent, réglaient les problèmes entre les économies des pays qu'ils contrôlaient politiquement. Mais quand ce grand pays est en crise il cherche toujours à faire supporter aux autres les propres responsabilités de sa politique.

Ce pays de cowboys affronte aujourd'hui des difficultés économiques, et il prend des mesures identiques à celles des années 1929/1930 face à ses alliés ; nous qui pensions que ce pays était notre ami intime, eh bien non !

La force de ses alliés est maintenant de réfléchir à leur propre avenir en prenant des mesures politiques et économiques à la hauteur de l'attaque.

Ce qui se passe nous rappelle les pages sombres de notre histoire des années 1930, où certains capitalistes ruinés se défenestraient du haut des buildings, ce qui eut pour conséquence, quelques années plus tard, la déclaration de la guerre décidée par l'Allemagne nazi.

Le schéma d'une future guerre se prépare assez longtemps à l'avance, et il faut faire des plans machiavéliques en créant des situations économiques catastrophiques.

Il faut savoir qu'à cette époque la Banque mondiale n'existait pas encore, elle fut créée en 1944. C'était la BRI (Banque des règlements internationaux), qui, elle, fut créée en 1930. À noter qu'Hitler à secrètement réarmé son pays, en parfaite violation du traité de Versailles.

À cette époque, c'est l'Allemagne qui a été choisie en raison de ses difficultés économiques. C'est la BRI, créée pour gérer les réparations de guerre allemande, qui a joué un rôle important dans les flux financiers de l'époque ; vers quel pays ? les États-Unis (peut-être).



Le schéma d'une future guerre se prépare assez longtemps à l'avance, et il faut faire des plans machiavéliques en créant des situations économiques catastrophiques.

Certains pays et entreprises ont pu fournir des capitaux ou des matières premières à l'Allemagne, soit par intérêt économique, soit par sympathie idéologique. Il est important de noter que toutes ces transactions étaient très souvent complexes et dissimulées pour éviter les sanctions internationales.

L'Allemagne a utilisé plusieurs moyens pour financer son réarmement : il y a eu des emprunts d'État, des investissements privés et des accords commerciaux très avantageux. S'ajoute la BRI, qui facilitait également les transactions financières internationales.

Pour mémoire, lors de la crise bancaire autrichienne de 1931, elle a accordé des prêts d'urgence pour stabiliser le

système financier autrichien et éviter une contagion à d'autres pays.

Autre exemple du travail de la BRI : elle a joué un rôle clé dans le transfert des fonds des réparations de guerre allemandes vers les pays créanciers, elle a également facilité les paiements internationaux liés au commerce et aux investissements. Il faut également savoir que les Anglais et les États-Uniens ont joué un rôle important dans la BRI : ils étaient membres du conseil d'administration et participaient aux décisions.

C'est un certain Hjalmar Schacht, banquier et homme politique allemand président de la Reichsbank à l'époque, qui, à deux reprises, a joué un rôle crucial dans le financement du réarmement de l'Allemagne avant la Seconde Guerre mondiale. En conclusion : quel a été vraiment le rôle des Anglais et des États-Uniens dans tout ça ?

Enfin, la manipulation du peuple allemand par une évolution rapide du fascisme s'est développée pendant cette crise et est devenue un élément fondamental pour préparer la Seconde Guerre mondiale.

Ce qui fut fait.

FRAUDE FISCALE

SELON QUE VOUS SEREZ PUISSANT OU MISÉRABLE...

Le milliardaire Vincent Bolloré aurait menti avec l'aide de Bercy. Selon le *Canard enchaîné*, le groupe Vivendi a baissé son imposition sans payer les pénalités prévues, avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances.

L'extrême droite française vit sous perfusion de la Macronie. Le groupe Vivendi de Vincent Bolloré a illégalement baissé son imposition entre 2008 et 2011 sans payer les pénalités prévues. Sur cette période, Vivendi a revendu des actions obtenues en 2004 via la vente d'une de ses filiales à General Electric. Titres ayant considérablement perdu de leur valeur initiale.

Le groupe enregistre alors une perte de 2,4 milliards d'euros, inscrite en « déficit reportable ». Une manœuvre ayant pour but de permettre au groupe de réduire ses futurs impôts de 800 millions d'euros.

« POUR VIVENDI, RIEN D'ANORMAL »

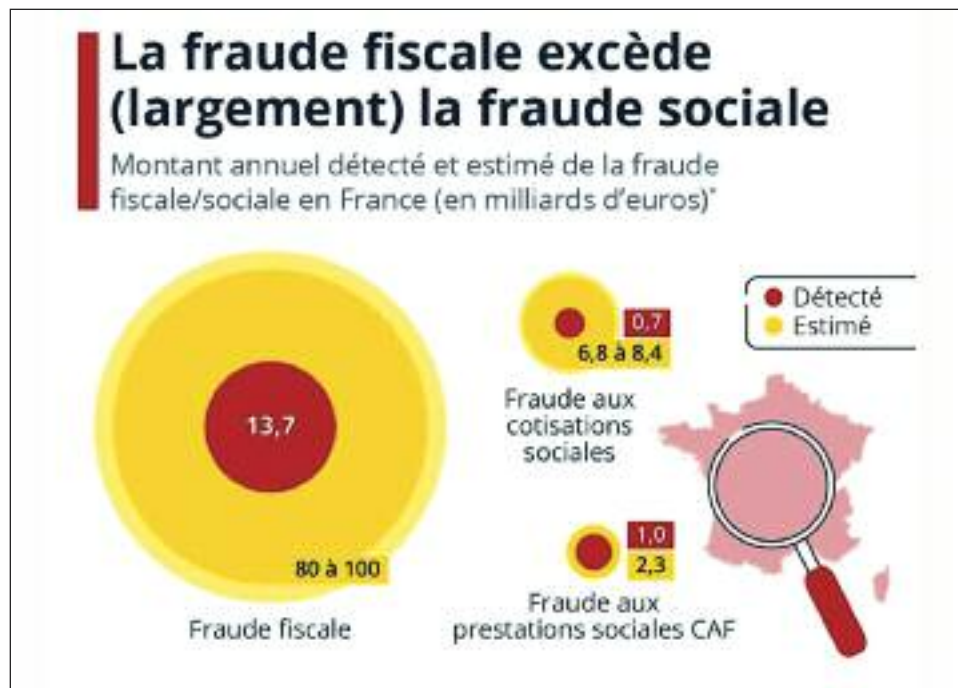
Selon l'administration fiscale, Vivendi aurait falsifié la vérité. Les actions revendues à perte par Vivendi « n'étaient pas des titres de portefeuille, mais de simples "titres de participation" ».

L'entreprise explique s'être trompée de catégorie.

Mais, compte tenu de sa « maîtrise de la législation fiscale », le groupe de Bolloré avait nécessairement « expertisé leur mode de comptabilisation » et savait qu'il ne s'agissait pas de titres de portefeuille, écrit le *Canard enchaîné* en citant le Conseil d'État.

En conséquence, le fisc a décidé le redressement fiscal, à hauteur de 2,4 milliards d'euros dans ses comptes, dont une pénalité de 320 millions. Pénalité qui sera effacée par Bercy.

Interrogé, le ministère des Comptes publics n'a pas souhaité fournir d'explication sur les raisons de ce coup



d'éponge. « Pour Vivendi, rien d'anormal ». La boîte a bien triché pour diminuer son impôt, mais, comme le fisc a fait foirer son coup, il n'y a pas eu de préjudice pour les finances publiques ; il n'y a donc pas matière à amende. »

LE SILENCE ASSOURDISSANT DES DONNEURS DE LEÇONS

Etrangement, on n'a pas entendu ni Bruno Retailleau dénoncer la culture des milliardaires, ni le Rassemblement national critiquer le laxisme de Bercy.

On n'entend pas non plus Laurent Wauquiez dénoncer « le cancer de l'assistanat », pourtant, avec cet argent, on pourrait financer des lits d'hôpitaux qui manquent tant, des postes d'enseignants ou encore améliorer les services publics.

Alors qu'il est demandé aux Français de payer pour une prétendue économie de guerre, ce sont encore des cadeaux aux plus riches !

Dans ce cas, cela prend la forme d'un

soutien à Vincent Bolloré, un homme proche de Poutine et Trump, qui invitait Nicolas Sarkozy sur son yacht, et qui transforme ses médias en tribune pour attaquer la justice et prôner la chasse au magistrat. Un véritable scandale !



LES CHIFFRES

RETRAITES PENSIONS

RÉGIME GÉNÉRAL

Revalorisation au 1^{er} janvier 2025 : **2,2 %**.
- Montant maximum (théorique) : **1 962,5 €** (montant fixé en fonction du plafond de la Sécurité sociale).
- Minimum contributif : **747,69 €** à partir du 1^{er} janvier 2025. Le montant est majoré si la durée de cotisation est égale ou supérieure à 120 trimestres.
Montant maximum : **893,65 €** à partir du 1^{er} janvier 2025.
- Majorations sans condition de ressources : **10 %** pour 3 enfants au moins.
- Majorations sous conditions :
pour tierce personne : **1 365,08 €**
pour un enfant à charge : **5 %**

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Agirc-Arrco : Rendement du point : **1,4386 €** au 1^{er} novembre 2024.
Prix d'achat du point : **20,1877 €** au 1^{er} janvier 2025.
Ircantec : Rendement du point **0,55553 €** au 1^{er} janvier 2024. Prix d'achat du point : **5,611 €** pour l'année 2025.

PENSION DE RÉVERSION

Régime général

- Elle est de **54 %** de la pension du conjoint décédé, sous conditions de ressources, soit au 1^{er} janvier 2024 : moins de **24 710,40 €/an** pour une personne et **39 536,64 €/an** pour un ménage.
- Montant minimum au 1^{er} janvier 2025 : **331,94 €** pour 60 trimestres validés.
- Montant maximum au 1^{er} janvier 2025 : **1 059,75 €** (54 % du montant maximum de retraite).

Fonction publique

- Elle est égale à **50 %** de la pension du conjoint décédé, sans condition de ressources.

Retraites complémentaires

- Montant : **60 %** de la retraite complémentaire du défunt, sans condition de ressources.
Condition d'âge : 55 ans pour tous, si le décès est survenu à compter du 1^{er} janvier 2019. Avant : 55 ans (Arrco) et 60 ans (Agirc).

Allocation veuvage (au 1^{er} janvier 2025)

- Plafond de ressources : **2 674,3875 €** par trimestre - Montant : **713,17 €**.

Allocation perte d'autonomie (apa)

- Concerne les personnes classées dans les Gir* 1 à 4.
- Montant alloué en 2025 en fonction du Gir et des ressources :

À domicile (aide maximale)

Gir 1 : **2 045,56 €/mois**. Gir 2 : **1 654,18 € par mois**. Gir 3 : **1 195,67 €/mois**. Gir 4 : **797,96 €/mois**.
Participation du bénéficiaire de 0 à 90 % du tarif (ressources supérieures à **877,90 €/mois** et inférieures à **3 233,10 €/mois**).

En établissement

L'aide est égale aux montants des tarifs Gir 1 et 2 ou Gir 3 et 4 suivant le degré de dépendance pour les ressources inférieures à **2 479,44 €/mois** au 1^{er} janvier 2025. Au-dessus, un coefficient réducteur de 0 à 80 % est appliqué.
La personne hébergée doit acquitter un ticket modérateur correspondant au montant du tarif Gir 5 et 6.

* Groupes iso-ressources

SÉCURITÉ SOCIALE

RÉGIME GÉNÉRAL

Plafond au 1^{er} janvier 2025 (calcul des cotisations retraites) : **3 925 €**

FORFAITS

- Hospitalier : **20 €/jour**
- Hospitalier psychiatrique : **15 €/jour**
- Par boîte de médicaments : **1 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond : **50 €/an**)
- Par acte médical : **2 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond : **50 €/an**)
- Par acte médical de + de 120 € : **24 €**

HANDICAP

- Allocation adulte handicapé (AAH).
Maximum au 1^{er} avril 2025 pour une personne : **1 033,32 €**
- Complément AAH attribué avant le 1^{er} décembre 2019 (loi 11/02/2005) : **179,31 €**.
- Plafond de ressources à ne pas dépasser. À partir du 1^{er} octobre 2023, seules les ressources du bénéficiaire sont prises en compte.
Pour une personne : **12 193 €/an**. Par enfant à charge : **+ 6 096 €/an**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

À compter du 1^{er} novembre 2019, elle remplace l'aide à la complémentaire santé (ACS) et la couverture universelle maladie complémentaire (CMU-C).

Montant de l'aide

Selon les conditions de ressources, elle ne coûte rien ou de **8 à 30 € par mois** selon l'âge (**25 €** de 60 à 69 ans, **30 €** à partir de 70 ans).

Conditions de ressources au 1^{er} avril 2025

- Pas de participation financière : moins de **10 166 €** pour une personne seule et moins de **15 249 €** pour un couple.
- Avec participation financière : moins de **13 724 €** pour une personne seule et moins de **20 586 €** pour un couple.

DIVERS

Indice de revalorisation des loyers

Quatrième trimestre 2024 : **144,64** soit **+ 1,82 %** sur 1 an.

Médecins généralistes conventionnés

- Consultation au cabinet : **30 €**.
- À domicile : **40 €**.
- Téléconsultation : **25 €**.
- Consultation longue : **60 €**.

INFLATION SUR 30 ANS

1995 : 1,8	2010 : 1,5
1996 : 2,0	2011 : 2,1
1997 : 1,2	2012 : 2,0
1998 : 0,6	2013 : 0,9
1999 : 0,5	2014 : 0,5
2000 : 1,7	2015 : 0,0
2001 : 1,6	2016 : 0,2
2002 : 1,9	2017 : 1,0
2003 : 2,1	2018 : 1,8
2004 : 2,1	2019 : 1,1
2005 : 1,7	2020 : 0,5
2006 : 1,7	2021 : 1,6
2007 : 1,5	2022 : 5,2
2008 : 2,8	2023 : 4,9
2009 : 0,1	2024 : 1,8

Total brut (non cumulé) : 48,72 %



XIII^e CONGRÈS

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE 2026

CENTRE BENOÎT-FRACHON - 12, RUE FERNAND-LÉGER - 91190 GIF-SUR-YVETTE

